



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 152 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération
des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de l'Opération	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	66
A. Ressources financières	66
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	67
C. Évolution des dépenses mensuelles	68
D. Autres recettes et ajustements	68
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	69

* Nouveau tirage pour raisons techniques (12 février 2015).

14-65761* (F) 120215 120215



Merci de recycler



F. Contributions non budgétisées.....	69
IV. Analyse des écarts.....	70
V. Décisions que l'Assemblée est appelée à prendre	76

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et l'objectif de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) est mise en évidence dans un certain nombre de tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; consolidation de la paix; maintien de l'ordre; appui).

Durant la période à l'examen, l'Opération avait pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir restaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire. Le budget couvrait le déploiement de 192 observateurs militaires, 8 645 membres des contingents, 555 agents de la Police des Nations Unies et 1 000 membres des unités de police constituées. Dans sa résolution 2112 (2013) du 30 juillet 2013, le Conseil de sécurité a décidé, entre autres, que la configuration des effectifs en tenue de l'ONUCI serait modifiée de sorte qu'au 30 juin 2014, l'effectif de l'Opération serait constitué au maximum de 7 137 militaires, dont 6 945 soldats et officiers d'état-major et 192 observateurs militaires. La reconfiguration a été menée à bien le 30 juin 2014.

L'ONUCI a enregistré des progrès dans l'exécution de la plupart des tâches qui lui avaient été confiées et fourni son appui à la Côte d'Ivoire à divers titres : a) problèmes rencontrés en matière de sécurité et de stabilité politique; b) renforcement des moyens de la police nationale et des institutions judiciaires et pénitentiaires; c) mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration pour les ex-combattants; d) mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité; e) promotion et protection des droits de l'homme; f) amélioration de la situation humanitaire et atténuation des problèmes liés au relèvement; g) conduite d'activités de consolidation de la paix. Au cours de la période à l'examen, la Côte d'Ivoire a fait des progrès notables sur la voie de la stabilité politique, sociale et économique.

Durant l'exercice considéré, l'ONUCI a engagé des dépenses d'un montant de 546,8 millions de dollars des États-Unis, ce qui représente un taux brut d'exécution du budget de 93,6 % (contre des dépenses d'un montant de 573,1 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,7 % pour l'exercice 2012/13).

Un solde inutilisé de 37,7 millions de dollars (6,4 %) a été enregistré aux rubriques Dépenses opérationnelles (24,4 millions de dollars) et Militaires et personnel de police (15,3 millions de dollars).

Les dépenses opérationnelles ont été moins élevées que prévu en raison de dépenses moindres pour les activités de désarmement, démobilisation et réintégration, leur mise en œuvre ayant été plus lente que prévu, et pour les transports aériens, en raison essentiellement du non-déploiement de drones et de la baisse du prix du carburant aviation. Cette sous-utilisation des crédits a en partie été contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu pour les services de sécurité et l'augmentation de la consommation de carburant des groupes électrogènes.

L'existence d'un solde inutilisé dans la catégorie Militaires et personnel de police s'explique principalement par un coefficient délais de déploiement revu à la hausse pour les contingents, la Police des Nations Unies et les unités de police constituées.

La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement des crédits au titre du personnel recruté sur le plan national, la classe et l'échelon moyens effectifs des membres du personnel concernés ayant été plus élevés que prévu.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Dépenses	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	316 099,5	300 795,8	15 303,7	4,8
Personnel civil	110 236,0	112 293,0	(2 057,0)	(1,9)
Dépenses opérationnelles	158 151,5	133 740,4	24 411,1	15,4
Montant brut	584 487,0	546 829,2	37 657,8	6,4
Recettes provenant des contributions du personnel	9 406,2	10 158,9	(752,7)	(8,0)
Montant net	575 080,8	536 670,3	38 410,5	6,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	584 487,0	546 829,2	37 657,8	6,4

Ressources humaines

Catégorie de personnel	Effectif approuvé ^a	Effectif proposé (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	192	187	2,6
Contingents	8 645	8 074	6,6
Police des Nations Unies	555	490	11,7
Unités de police constituées	1 000	825	17,5
Personnel recruté sur le plan international	445	390	12,4
Personnel recruté sur le plan national	812	752	7,4
Volontaires des Nations Unies	189	152	19,6
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international ^d	3	4	(33,3)
Personnel recruté sur le plan national	13	11	15,4
Personnel fourni par des gouvernements	42	35	16,7

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Le nombre plus élevé d'emplois de temporaire soumis à recrutement sur le plan international a été approuvé à titre exceptionnel par le Contrôleur afin que les activités liées aux élections ainsi qu'au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration reçoivent l'appui voulu.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 4 mars 2013 (A/67/777) et s'établissait à un montant brut de 579 654 400 dollars (montant net : 570 248 200 dollars). Il devait couvrir le déploiement de 192 observateurs militaires, 8 645 soldats, 1 555 policiers, dont 1 000 appartenant à des unités de police constituées, 448 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 3 occupant des emplois de temporaire), 825 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 13 occupant des emplois de temporaire), parmi lesquels 99 administrateurs (dont 2 occupant des emplois de temporaire), et 189 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 1^{er} mai 2013, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 579 310 400 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (voir A/67/780/Add.15, par.74).

3. Dans sa résolution 67/271, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 584 487 000 dollars (montant net : 575 080 800 dollars) destiné à financer le fonctionnement de l'Opération au titre de l'exercice 2013/14. La totalité de ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'Opération dans sa résolution 1528 (2004) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport dans ses résolutions 2062 (2012) et 2112 (2013).

5. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'aider le Gouvernement ivoirien à stabiliser la situation en matière de sécurité et à progresser vers la réalisation d'une paix et d'une stabilité durables.

6. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; consolidation de la paix; maintien de l'ordre; appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. L'ONUCI a enregistré des progrès dans l'exécution de la plupart des tâches qui lui avaient été confiées et fourni son appui à la Côte d'Ivoire à divers titres : a) problèmes rencontrés en matière de sécurité et de stabilité politique; b) renforcement des moyens de la police nationale et des institutions judiciaires et pénitentiaires; c) mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration pour les ex-combattants; d) mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité; e) promotion et protection des droits de l'homme; f) amélioration de la situation humanitaire et atténuation des problèmes liés au relèvement; g) conduite d'activités de consolidation de la paix. Au cours de la période à l'examen, la Côte d'Ivoire a fait des progrès notables sur la voie de la stabilité politique, sociale et économique.

9. La situation d'ensemble de la Côte d'Ivoire en matière de sécurité est demeurée stable mais fragile, en particulier le long de la frontière avec le Libéria et dans d'autres régions explosives dans le pays. La situation a continué de s'améliorer grâce aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la criminalité et aux efforts déployés conjointement par les Gouvernements ivoirien et libérien pour trouver des solutions à leurs problèmes frontaliers. Malgré l'amélioration globale de la situation dans les régions frontalières, deux attaques commises contre les positions des Forces républicaines de Côte d'Ivoire en février et mai 2014 ont fait des victimes civiles et entraîné des déplacements. L'ONUCI a continué de s'acquitter de son mandat de protection des civils par le biais de patrouilles terrestres et aériennes et de visites d'évaluation, parfois menées conjointement avec les Forces nationales de sécurité et ses homologues de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) dans les zones frontalières.

10. Les menaces pesant sur la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire ont persisté, qu'il s'agisse des cas de franchissement de la frontière par des éléments armés ou du trafic transfrontière illicite d'armes et d'autres marchandises. Les différends relatifs à l'occupation des terres et au contrôle exercé sur les ressources naturelles, y compris sur les forêts classées de l'ouest du pays, sont demeurés une source de tension et un facteur déclencheur d'actes de violence entre communautés. L'Assemblée nationale a adopté de nouvelles lois en matière de nationalité et d'occupation des terres pour remédier aux problèmes dans ces domaines. L'insécurité a essentiellement pris la forme de vols à main armée, d'actes de banditisme et de violences sexuelles et sexistes. Des manifestations d'ex-combattants mécontents ont pris un tour violent et entraîné des problèmes de sécurité dans certaines zones. Les restes explosifs de guerre, ainsi que les armes et les munitions non sécurisées, sont demeurés une menace.

11. Le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants ont continué de progresser. Les dossiers de 21 000 éléments au total ont été traités depuis 2012 et le programme national de désarmement, démobilisation et réintégration a été adopté en février 2014. La transparence du processus et son ouverture à tous, l'établissement du profil des éléments nouveaux, le recensement et le financement de projets de réintégration viables pour les éléments démobilisés et le rapatriement des éléments armés se trouvant à l'étranger sont restés problématiques. L'ONUCI a appuyé le programme mené par l'Autorité nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion et les opérations civiles de collecte d'armes conduites par la commission nationale des armes légères et de petit calibre.

Elle a aussi aidé à l'élimination des restes explosifs de guerre et à l'enregistrement des armes et a appris aux institutions nationales à assurer une meilleure gestion des armes. L'Opération a continué de surveiller les violations de l'embargo pour soutenir les travaux du Gouvernement et du Groupe d'experts. Des progrès considérables ont été accomplis à la suite de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de sa résolution 2153 en avril 2014, qui a levé l'embargo sur les exportations de diamants et levé partiellement l'embargo sur les armes.

12. Le climat politique a continué de s'améliorer, notamment pour ce qui est du dialogue avec l'opposition et des progrès réalisés dans le processus de réforme électorale. Grâce à l'aide de l'ONUCI, le dialogue entre le Gouvernement et les partis d'opposition sur la réconciliation nationale et le processus électoral à venir, interrompu le 15 janvier 2014, a repris le 22 mai 2014. Le projet de loi visant à réformer la commission électorale indépendante a été promulgué par le Président de la Côte d'Ivoire le 18 juin. La commission a été créée le 11 août, après la prestation de serment de ses 17 membres. Le Président Alassane Ouattara a continué de prendre des mesures pour apaiser les tensions politiques et a notamment fait des gestes de conciliation en direction des membres du parti de l'ancien Président Gbagbo. Les divisions politiques entre les partis et en leur sein, et la réalisation d'un consensus politique sur la lutte contre les causes profondes du conflit ont continué de poser problème. La réconciliation nationale s'est poursuivie avec la prorogation du mandat de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation, qui a mené des audiences publiques dans tout le pays. L'ONUCI a continué d'appuyer le dialogue politique entre toutes les parties prenantes, y compris les autorités nationales, les partis politiques et les organisations de la société civile, et de soutenir les efforts de cohésion sociale. Elle a aussi appuyé le rétablissement de l'autorité de l'État.

13. Sous la direction du Conseil national de sécurité, des efforts ont été faits pour accélérer la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité, dans le droit fil de la stratégie nationale y relative, actualisée en 2014. L'ONUCI a contribué au processus de réforme en apportant son appui au Conseil national de sécurité et en faisant la promotion des mécanismes civils de contrôle et de décentralisation, et a dispensé des formations. En ce qui concerne les services chargés de l'application des lois, l'ONUCI a appuyé l'élaboration d'un plan d'action et d'un mécanisme de contrôle de la police, mais les progrès accomplis sur le plan de leur mise en œuvre effective sont restés limités durant la période considérée.

14. La situation dans le domaine des droits de l'homme s'est améliorée mais est restée préoccupante, des violations et des atteintes graves ayant été signalées. Certains actes ont été attribués à des éléments des forces de sécurité, des ex-combattants et des *dozos* (chasseurs traditionnels). En outre, la justice militaire et les poursuites des auteurs de crimes n'ont pas été pleinement exercées, ce qui a alimenté un sentiment d'impunité chez certains groupes de la population. La réforme de la justice a progressé grâce au rôle joué par l'ONUCI et l'accès à la justice s'est amélioré avec la mise en place de tribunaux et de centres d'assistance juridique dans tout le pays. Les conditions de vie et la sécurité se sont améliorées dans les prisons de tout le pays grâce à l'aide apportée par l'ONUCI, mais la détention provisoire a continué de poser problème.

15. La situation humanitaire s'est améliorée avec le retour progressif des personnes déplacées et de plus de 20 000 réfugiés au cours de l'exercice 2013/14.

Le comité de coordination élargi, coprésidé par le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies, a été créé en juillet 2013 pour répondre aux besoins humanitaires résiduels. Malgré l'amélioration notable de la situation humanitaire et l'atténuation des problèmes liés au relèvement, quelques poches de vulnérabilité ont subsisté en ce qui concerne l'insécurité alimentaire, l'accès aux services de base et la réintégration durable des rapatriés. Les expulsions de forêts classées et de bidonvilles dans des centres urbains ont également été source de préoccupations. Par ailleurs, l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée au début de 2014 a gravement touché les pays voisins, en particulier le Libéria et la Guinée, et suspendu provisoirement les opérations de rapatriement volontaire et d'autres activités transfrontalières menées dans le cadre d'initiatives de coopération entre missions.

16. Les principaux écarts dans l'utilisation des ressources s'expliquent principalement par la réduction globale du taux d'occupation des postes au sein des forces militaires et du personnel de police, en raison du rapatriement anticipé de militaires. Le retard pris dans la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration et les dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les transports aériens, en raison de la baisse du prix du carburant aviation et du retard pris dans le déploiement des drones, sont les principales raisons de la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles.

17. La classe et l'échelon moyens effectifs des membres du personnel recruté sur le plan national ont été plus élevés que prévu, entraînant un dépassement de crédits dans cette catégorie qui contrebalance en partie les économies réalisées.

18. Par sa résolution 2112 (2013), le Conseil de sécurité a approuvé le retrait de 1 700 membres des contingents d'ici au 30 juin 2014, de façon à ramener l'effectif de 8 645 à 6 945 militaires. L'essentiel du retrait s'est déroulé entre janvier et juin 2014 et a conduit à une réduction globale des remboursements des dépenses afférentes aux contingents et des autres coûts qui y sont directement associés, tels que les rations. La réduction des dépenses de fonctionnement a été contrebalancée par une augmentation des frais de rapatriement des contingents et du matériel.

C. Activités d'appui de l'Opération

19. La composante appui de l'ONUCI s'est concentrée sur l'administration, la logistique et la sécurité dans le cadre du soutien qu'elle a apporté à son personnel militaire, aux membres de la Police des Nations Unies et à ses fonctionnaires civils à Abidjan, dans les deux quartiers généraux (Bouaké et Daloa) et dans les 59 antennes locales, y compris les camps militaires.

20. Dans le cadre des mesures inscrites au budget mises en œuvre pour obtenir des gains d'efficacité, l'Opération a amélioré le service de navette destiné au personnel d'Abidjan, fait en sorte que la MINUL exploite moins les aéronefs B-737 et Mi-24 et utilisé, pour les vols visant à assurer la relève du personnel en uniforme, l'avion partagé avec la MINUL et les moyens aériens des pays fournisseurs de contingents, plutôt que des appareils commerciaux nécessitant l'achat de billets.

21. Par ailleurs, elle a acheté moins de pièces de matériel informatique et de systèmes de communication de rechange et a planifié des opérations d'entretien préventif pour éviter les pannes. Grâce à la mise en place du système électronique de gestion du carburant et à l'installation de dispositifs antisiphonnage, le nombre

de fraudes a nettement baissé. La construction de locaux regroupés à la base logistique d'Anonkoua Koute a permis de fermer quatre petites installations à Abidjan et d'acheter moins de fournitures d'entretien.

22. Le non-déploiement de drones a permis d'économiser 10 millions de dollars.

23. L'ONUCI a mis en œuvre plusieurs initiatives écologiques dans ses locaux afin de réduire la consommation d'électricité, notamment en remplaçant les éclairages de sécurité extérieurs par des appareils alimentés à l'énergie solaire. Deux camps, à Guiglo et Duekoue, ont été raccordés au réseau électrique national, ce qui les a dispensés d'utiliser des groupes électrogènes et du carburant et leur a permis d'économiser en tout 5 400 dollars par mois.

24. La réduction des effectifs militaires a accéléré la réorganisation des camps militaires et modifié le rythme du déploiement des civils dans les bureaux locaux et des transferts d'unités de police constituées, d'observateurs militaires et de membres de la Police des Nations Unies.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

25. La sous-région de l'Afrique de l'Ouest est restée exposée aux menaces transnationales et transfrontières, notamment au trafic de drogues, à la traite des personnes, au commerce illégal des armes, au blanchiment d'argent ainsi qu'au terrorisme et à la piraterie qui sévissent dans le golfe de Guinée, autant de problèmes qui montrent bien qu'il faut renforcer la concertation au niveau régional pour lutter contre ces fléaux. Dans le cadre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, l'ONUCI a aidé le pays à constituer la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale instituée le 5 novembre 2014 par décret présidentiel, la Côte d'Ivoire devenant ainsi le cinquième pays à adhérer à ce programme sous-régional, après la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau.

26. Si la situation à la frontière avec le Libéria a continué de s'améliorer, les grandes difficultés causées par les mouvements transfrontaliers de personnes armées, les litiges fonciers et les conflits intercommunautaires ont non seulement persisté, mais ont été aggravées par les mouvements de réfugiés et de déplacés dans cette zone. Dans le cadre de la stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano, mise au point avec l'aide de l'ONUCI et adoptée par les chefs d'État et de gouvernement en octobre 2013, les gouvernements ivoirien et libérien ont pris des mesures pour améliorer la sécurité aux frontières, notamment en organisant à Zwedru (Libéria), en octobre, la première rencontre du Conseil conjoint des chefs et des anciens des communautés frontalières Libéria-Côte d'Ivoire, consacrée au renforcement du dialogue entre les populations situées de part et d'autre de la frontière.

27. Pour aider plus activement les pays et la région à stabiliser les conditions de sécurité et à consolider la paix le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, l'ONUCI et la MINUL ont élaboré un cadre d'action conjoint en cinq points destiné à éliminer les dernières menaces et difficultés qui compromettent la sécurité de la zone frontalière, et notamment : a) à renforcer les conditions de sécurité et stabiliser la situation à la frontière; b) à prêter appui aux mécanismes régionaux de défense de la paix et de la sécurité; c) à promouvoir la réconciliation

dans la zone frontalière; d) à répondre aux besoins humanitaires qui se font encore sentir; et e) à se consacrer plus activement au partage et à l'analyse de l'information. Après la crise du virus Ebola qui a frappé le Libéria et la fermeture officielle de la frontière, la plupart des activités transfrontalières et des initiatives de coopération entre missions ont dû être suspendues, à titre provisoire, à compter d'avril 2014.

28. Dans le cadre de la coopération entre missions, l'ONUCI a continué à mettre ses moyens aériens à la disposition d'autres missions, notamment de la MINUL et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), selon les besoins et en application du principe de partage et recouvrement des coûts. Les services administratifs de l'ONUCI ont continué à partager l'information et à fournir un appui administratif et technique à la MINUSMA dans les domaines de la gestion financière et des ressources humaines. Pendant la phase démarrage de la Mission, l'Opération lui a également prêté un appui en matière d'achats.

29. L'ONUCI a par ailleurs répondu aux besoins du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA).

30. En concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire, l'ONUCI a continué à coopérer avec les équipes présentes au Ghana et en Guinée sur les dossiers communs - rapatriement librement consenti des réfugiés, désarmement, démobilisation et réintégration, et information sur les questions de sécurité aux frontières. Enfin, les représentants spéciaux du Secrétaire général et les hauts responsables des missions susmentionnées ont continué à se réunir et à se consulter régulièrement pour examiner la situation politique en Afrique de l'Ouest et régler les questions d'intérêt commun.

E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

31. L'ONUCI a travaillé en étroite liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies, conformément aux dispositions de la résolution 2112 (2013) du Conseil de sécurité. Toutes deux ont été réorganisées à partir des moyens existants et leur présence sur le terrain a été renforcée, de manière à pouvoir fournir aux autorités et à la population un appui mieux coordonné au niveau local et mener des interventions efficaces. Par ailleurs, en avril 2014, l'ONUCI et l'équipe de pays ont arrêté un cadre de coopération stratégique visant à améliorer leur coopération et leur intégration compte tenu des atouts particuliers de chacune.

32. L'ONUCI et l'équipe de pays des Nations Unies ont créé un dispositif visant à mieux cerner les besoins en matière de protection, coordonner leurs interventions dans ce domaine et se préparer aux situations d'urgence. L'ONUCI a mis en place, à l'échelon local, des groupes de travail consacrés à la protection des civils, qui ont servi de point de contact entre les organisations humanitaires et facilité l'échange d'information entre les partenaires et les autres parties prenantes.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : conditions de sécurité

33. Les conditions de sécurité sont restées précaires en Côte d'Ivoire, en particulier près de la frontière avec le Libéria et dans d'autres zones à risque. Pourtant, elles ont continué à s'améliorer grâce à l'action concertée menée par les pouvoirs publics des deux pays pour lutter contre la criminalité, et au travail de coopération que l'ONUCI, les forces françaises de l'opération Licorne et les Forces républicaines de Côte d'Ivoire ont entrepris pour régler les problèmes de sécurité aux frontières et de protection des civils.

34. L'insécurité s'est surtout traduite par des vols à main armée, des actes de banditisme et des cambriolages perpétrés, parfois, par des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, des *dozos* et des ex-combattants. Les actes de violence sexuelle et sexiste ont continué de menacer les civils, et plusieurs cas de violences sexuelles commises en situation de conflit ont été signalés. Des manifestations d'ex-combattants ont par ailleurs été observées au cours de la période examinée, dont certaines ont pris un tour violent et entraîné des problèmes de sécurité. Des violences entre communautés ont également éclaté, en particulier dans le nord et le sud-est du pays.

35. Si, par leurs efforts conjugués, les autorités ivoiriennes et libériennes ont contribué, avec le concours de l'ONUCI et de la MINUL, à réduire considérablement les manifestations de violence à la frontière entre leurs deux pays, la paix et la sécurité y sont restées extrêmement précaires en raison de l'existence d'armes illicites et de la présence de fidèles de l'ancien régime, d'ex-combattants et d'autres éléments armés dans la zone frontalière.

36. Les litiges liés au régime foncier, à la nationalité et à la maîtrise des ressources naturelles ont continué d'alimenter les tensions intercommunautaires, qui ont entraîné, au cours de l'exercice considéré, au moins 12 accrochages violents, qui ont fait des morts, des blessés et des dégâts matériels, surtout dans l'ouest du pays.

37. Les réunions tripartites que l'ONUCI et les Forces républicaines de Côte d'Ivoire ont continué à organiser ont contribué à faciliter la concertation et le partage de l'information, ainsi que l'alerte précoce et les interventions rapides en cas d'urgence. En menant des manœuvres conjointes, l'Opération et les Forces républicaines ont amélioré leurs moyens d'action dans le domaine de la protection des civils. Grâce à une utilisation stratégique de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme et à sa mise en œuvre, l'ONUCI a contribué à sensibiliser les Forces républicaines à l'importance du respect des droits de l'homme dans le cadre de leurs opérations.

38. L'ONUCI a continué à promouvoir un processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration qui n'exclue personne et se déroule en toute transparence. Elle a axé ses activités sur la planification et la définition d'orientations dans ce domaine, aidant le Gouvernement ivoirien à mettre la dernière main à sa stratégie nationale de désarmement, de démobilisation et de réintégration et à la mettre en œuvre, en février 2014, ainsi que sur le renforcement des capacités des partenaires nationaux. L'ONUCI a contribué, par un appui technique, financier et logistique, aux opérations de désarmement et de démobilisation menées par l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la

réinsertion, à l'issue desquelles 9 472 ex-combattants ont été désarmés et démobilisés au cours de l'exercice 2013/14. Elle a participé à la remise en état et à l'entretien des camps de désarmement et de démobilisation en procédant à l'évaluation technique des sites et en aidant cette autorité nationale à les gérer. Elle a également continué à contribuer ponctuellement aux opérations de collecte d'armes organisées par la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères. Par ailleurs, elle a prêté appui à l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion dans sa campagne de réinsertion, le but étant de verser des indemnités de transition aux ex-combattants intégrant des programmes de réinsertion conduits par l'État et d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes locaux conduits par l'ONUCI en concertation avec l'autorité nationale et des comités locaux. L'Opération a également participé à une campagne d'information sur les questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration menée auprès de groupes cibles et des populations locales ainsi que des médias locaux.

39. L'ONUCI et le Service de la lutte antimines des Nations Unies ont aidé les autorités ivoiriennes à parer à la menace que constituaient les armes et les munitions non sécurisées, en menant pas moins de 39 opérations de neutralisation des explosifs et munitions. L'ONUCI les a également aidées, par un appui technique, à se doter de moyens accrus pour gérer et sécuriser les armes et les munitions présentes en Côte d'Ivoire.

Réalisation escomptée 1.1 : Poursuite de la stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Aucun cas signalé de menace contre la population civile de la part de groupes armés (2011/12 : 92; 2012/13 : 43; 2013/14 : 0)

Reconstitution, par le Gouvernement ivoirien, de Forces républicaines opérationnelles, structurées et réformées, avec une répartition claire des tâches et des responsabilités

Indicateurs de succès effectifs

2 attaques ont été perpétrées par des personnes armées contre des positions des Forces républicaines de Côte d'Ivoire à Fete et Grabo, les 23 février et 15 mai 2014 respectivement. Ces attaques ont fait 11 morts parmi les civils et ont entraîné des déplacements de la population civile.

La force de l'ONUCI a mené de nombreuses patrouilles dans la zone concernée, s'est livrée à des démonstrations de force, a organisé des opérations de reconnaissance et de liaison pour les chefs militaires de l'ONUCI et de la MINUL et a conduit, avec les Forces républicaines de Côte d'Ivoire, des manœuvres conjointes de reconnaissance dans l'ouest du pays. Ces mesures, conjuguées à l'action de prévention menée par l'ONUCI, ont contribué à raffermir le sentiment de confiance au sein de la population locale et d'éviter, par la dissuasion, une détérioration des conditions de sécurité, surtout après l'attaque de mai 2014 évoquée plus haut.

Des progrès ont été faits dans la réforme du secteur de la défense, en particulier dans l'élaboration d'une réglementation nationale dans ce domaine, le Ministère de la défense ayant élaboré 25 textes législatifs, notamment sur la politique de défense nationale, une doctrine des engagements militaires, un plan de financement de la

défense, une charte déontologique et un code de conduite militaire. La Division des réformes du secteur de la sécurité et la force de l'ONUCI ont contribué à l'élaboration de ces documents en février 2014. Le Ministère de la défense les a présentés à la présidence entre mai et juin 2014. Ils seront ensuite soumis au vote de l'Assemblée nationale. Toutefois, certains d'entre eux ont déjà été mis en application par le Ministère de la défense. Une stratégie de sécurité nationale a été élaborée et présentée au Conseil national de sécurité début 2014. Elle définit les objectifs du pays en matière de sécurité intérieure et extérieure et sert de document de référence dans la mise en œuvre des réformes de l'armée

Strict respect de l'embargo sur les armes (2011/12 : 254 inspections ont échoué, sur un total de 685; 2012/13 : 213 problèmes signalés; 2013/14 : 0 problème signalé)

L'ONUCI a continué à mener des inspections physiques dans les installations de l'armée et des forces de l'ordre ivoiriennes, à savoir des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, de la gendarmerie et de la police. Sur les 804 inspections prévues, 652 ont été menées à bien et 152 annulées pour des raisons opérationnelles, dont plus de 100 parce que les autorités du site ont empêché l'accès aux installations

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
438 000 jours-homme de patrouilles de routine (120 patrouilles par jour × 10 soldats × 365 jours), y compris des patrouilles à long rayon d'action et des patrouilles mixtes dont la visibilité accrue contribuera à l'instauration d'un climat propice aux conditions de sûreté et de sécurité qui permettront à l'Opération de mieux s'acquitter de son mandat concernant la protection des civils	536 030	Jours de patrouilles de routine (147 patrouilles par jour x 10 soldats x 365 jours). D'autres patrouilles ont été organisées pour permettre à la Force de mieux apprécier la situation.
42 900 jours-homme de patrouilles à long rayon d'action [3 patrouilles par jour × 25 soldats × 52 semaines × 11 bataillons (4 dans le secteur ouest, 3 dans le secteur est et 4 dans le secteur d'Abidjan)]	66 450	Patrouilles à long rayon d'action
2 652 heures de vol (1 440 heures pour 3 hélicoptères Bell-212 et 1 212 heures pour 2 hélicoptères Mi-17) consacrées principalement à la reconnaissance aérienne et aux patrouilles aériennes (notamment dans les régions frontalières), mais également au déploiement et à l'évacuation de contingents, à l'appui aux patrouilles effectuées par la Police et les observateurs militaires des Nations Unies, et à d'autres opérations aériennes	2 204	Heures de patrouilles de reconnaissance aérienne (1 145 heures de vol pour 3 hélicoptères Bell-212 et 1 059 heures de vol pour 2 hélicoptères Mi-17) Le produit est inférieur aux prévisions en raison de conditions de vol défavorables. Quand cela était possible, les patrouilles de reconnaissance aérienne ont été remplacées par des patrouilles terrestres.

1 980 heures de patrouilles en hélicoptère armé près des frontières libériennes

62 050 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire (2 observateurs militaires × 5 patrouilles × 17 positions (2 positions dans le secteur d'Abidjan, 8 dans le secteur ouest et 7 dans le secteur est) × 365 jours)

42 705 jours-homme de déploiement de personnel militaire de sécurité (117 soldats × 365 jours) chargé d'assurer la protection rapprochée des membres du Gouvernement ivoirien et d'autres hauts responsables politiques

208 jours de patrouilles en bateau (2 bateaux x 2 jours par semaine x 52 semaines) principalement dans les lagunes proches d'Abidjan

Participation à 24 réunions sur la coopération régionale et la coopération entre missions, avec notamment les comités de défense et de sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la MINUL et l'UNOWA, sur les mesures visant à endiguer les mouvements transfrontières de groupes armés et sur les opérations de lutte contre les mouvements illégaux d'armes

Patrouilles quotidiennes conjointes et organisation de réunions régionales au minimum tous les mois pour donner des conseils aux forces armées ivoiriennes, notamment au sujet de leurs relations avec la population locale

554 Heures de patrouilles en hélicoptère armé

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que les hélicoptères armés Mi-24 étaient utilisés par la MINUSMA et réservés à des démonstrations de force.

71 148 Patrouilles motorisées d'observation militaire ont été effectuées.

9 098 autres patrouilles ont été organisées pour surveiller les villages situés dans les régions frontalières, d'où une augmentation du nombre total de patrouilles.

35 405 Jours-homme de déploiement de personnel militaire de sécurité

Le mandat concernant la protection rapprochée des membres du Gouvernement ivoirien a pris fin le 31 décembre 2013, conformément à la décision correspondante du Conseil de sécurité.

212 Jours de patrouilles en bateau ont été comptabilisés.

11 Réunions sur la coopération entre missions en matière de frontières ont été organisées avec la MINUL afin de surveiller d'éventuels transferts d'armes et mouvements de groupes armés aux frontières.

Le nombre de réunions sur la coopération entre missions sur les questions frontalières a été moins important que prévu en raison de la transformation des opérations MAYO en réunions MAYO. Ces réunions doivent être organisées par les représentants des autorités locales et non plus par des militaires de l'ONUCI et de la MINUL. Par ailleurs, les réunions consacrées aux questions frontalières et les échanges physiques entre les 2 pays ont été suspendus à partir d'avril 2014, lorsque la crise du virus Ebola a éclaté dans la région.

Oui 3 878 patrouilles quotidiennes conjointes ont été organisées par les forces locales de sécurité ivoiriennes.

Des réunions tripartites entre l'ONUCI, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire et les forces de l'opération Licorne ont été organisées chaque mois pour donner des conseils aux forces

- armées ivoiriennes De même, des réunions entre l'ONUCI et les Forces républicaines de Côte d'Ivoire ont été organisées chaque mois dans les régions, au niveau des commandants de secteur.
- 3 séances de formation ont été organisées par les Forces républicaines de Côte d'Ivoire elles-mêmes formées par l'ONUCI au Camp Galliéni, en décembre 2013, à l'intention de 172 officiers (55 à Abidjan, 50 à Daloa et 67 à Bouaké). Ces stages visaient en priorité à faire mieux connaître les questions liées aux droits de l'homme, à la problématique hommes-femmes et à la protection de l'enfance.
- Formations mensuelles et appui logistique dispensés à l'armée nationale pour l'organisation d'activités militaires conjointes dans le respect du droit international humanitaire, du droit des droits de l'homme et du droit des réfugiés et compte tenu de la nécessité de protéger les civils
- Oui Un appui logistique a été fourni aux forces pour leurs activités conjointes, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. Un certain nombre d'activités de formation, destinées par exemple aux officiers ou aux militaires du rang, ont été organisées au cours de l'exercice. Ainsi, 12 activités ont été consacrées aux droits de l'homme, 16 à la problématique hommes-femmes et 14 à la protection de l'enfance.
- Un appui logistique – transport de troupes et de matériel – a été fourni aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire au cours des opérations coordonnées menées dans la zone de Cavally à la suite de l'attaque perpétrée à Grabo en mai 2014.
- 24 missions d'évaluation intégrées visant à collecter des renseignements sur d'éventuelles menaces pesant sur la population civile
- 5 Missions d'évaluation intégrées ont été organisées au cours de l'exercice considéré; le Centre d'opérations conjoint et le Comité mixte des observateurs militaires ont mené ces 5 missions d'évaluation pour vérifier des rumeurs faisant état de risques d'attaques dans l'ouest du pays.
- Le nombre de missions entreprises a été inférieur aux prévisions en raison de l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays, où la situation s'est révélée plus calme et plus stable que prévu et les menaces pesant sur la population civile moins nombreuses que prévu.
- 12 rapports au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) traitant du respect de l'embargo sur les armes et de la coopération avec le service des douanes ivoirien sur les questions relatives aux marchandises sous embargo
- 12 Rapports mensuels ont été adressés au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004).

15 visites hebdomadaires d'inspection des marchandises se trouvant à bord d'aéronefs et d'autres véhicules de transport dans les ports, aéroports et aérodromes ivoiriens, et 60 missions mensuelles d'inspection dans les installations ivoiriennes des forces armées, de la gendarmerie et de la police

Oui 229 patrouilles (au moins 4 par semaine) ont été effectuées au port d'Abidjan.

279 patrouilles (au moins 5 par semaine) ont été effectuées à l'aéroport d'Abidjan et 94 inspections ponctuelles ont été menées dans l'aérogare de fret en fonction des besoins opérationnels.

18 827 lettres de transport aérien ont été analysées; 518 véhicules militaires provenant des Ateliers de construction mécanique de l'Atlantique ont été inspectés; 30 embarcations et 4 navires ont été inspectés dans le port d'Abidjan; 17 conteneurs ont été inspectés au bureau interarmées et 4 missions d'enquête ont été effectuées au port de San Pedro et à Noe, Bouna et Tabou. Les inspections de l'aérogare de fret et des véhicules ont été effectuées à la suite de l'analyse des lettres de transport aérien.

Dans le cadre du programme de lutte contre la violence, exécution de 30 projets locaux visant à renforcer la sécurité des populations et la cohésion sociale et à soutenir les programmes locaux de collecte d'armes

Partiellement 8 projets locaux ont commencé à être mis en œuvre, et 71 autres ont été approuvés par le Comité d'examen des projets et commencé à être mis en œuvre en août 2014. Le retard pris dans la mise en œuvre des projets s'explique par la lenteur de la procédure de recensement des bénéficiaires engagée avec les autorités nationales.

Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines des Nations Unies, l'ONUCI a contribué à élaborer des plans de sécurité dans 8 localités de l'ouest du pays, en collaboration avec les autorités locales et la population. Dans ces localités, 79 civils et gendarmes ont été formés au dialogue entre gendarmes et population; 1 629 civils ont été sensibilisés aux techniques de gestion des conflits; et 4 080 civils ont été informés des risques que représentent les armes à feu et les munitions non explosées.

Exécution de plus de 30 opérations de neutralisation des explosifs et munitions, en réponse à la demande d'organismes nationaux ou d'organisations de la société civile

Oui L'ONUCI a mené 39 opérations de neutralisation des explosifs et munitions et détruit plus de 19 tonnes de munitions obsolètes.

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement de la capacité des autorités locales à protéger les civils

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Les comités locaux chargés de la sécurité, notamment les préfets, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire, la gendarmerie, la police, les douanes, les conseils généraux et les maires, sont pleinement opérationnels dans au moins 40 des 108 départements (2011/12 : 0 2012/13 : 0; 2013/14 : 40).

31 comités locaux chargés de la sécurité ont été créés au niveau régional dans tout le pays, mais 3 ne sont pas pleinement opérationnels et ne se réunissent que ponctuellement. Le nombre moins élevé que prévu de comités s'explique par le fait que le Gouvernement s'est intéressé essentiellement aux régions, où toutes les institutions chargées de la sécurité sont déployées et pleinement opérationnelles.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Conseils aux collectivités et responsables locaux sur les rôles et responsabilités qui sont les leurs en matière de protection des civils, avec notamment 24 réunions de sensibilisation sur la responsabilité de protéger

Oui Dans le cadre de 27 réunions et ateliers, l'ONUCI a fourni des conseils aux collectivités et responsables locaux afin de les sensibiliser à leurs rôles et responsabilités en matière de protection des civils.

Renforcement des systèmes d'alerte rapide, avec notamment un appui technique pour améliorer l'efficacité de 10 comités locaux chargés de la sécurité grâce à des réunions mensuelles avec leurs membres

Oui L'ONUCI a participé à plus de 90 réunions hebdomadaires des comités chargés de la sécurité. Des réunions mensuelles ont été organisées dans tout le pays avec des membres des comités d'alerte rapide et de sensibilisation sur les méthodes de gestion des conflits et l'appui que l'ONUCI peut apporter dans certains cas, si nécessaire.

La police de l'ONUCI a effectué au total 1 298 visites aux autorités locales (préfets, commandants de police, gendarmerie et Forces républicaines de Côte d'Ivoire) dans l'ensemble du pays.

Réunions mensuelles avec les collectivités locales des zones frontalières dans l'ouest du pays, en vue d'améliorer l'échange d'informations et la coopération entre les autorités locales ivoiriennes et libériennes

Oui 229 réunions se sont tenues avec les collectivités locales des zones frontalières dans l'ouest du pays pour améliorer l'échange d'informations

7 sessions de formation et de sensibilisation auprès de 500 membres des collectivités locales, prestataires de service et membres du personnel d'institutions chargées de la sécurité et garantes de l'état de droit, et notamment auprès du personnel chargé de la justice pour mineurs, portant sur la protection de l'enfance, les graves violations dont sont victimes les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables, et le principe de

Oui Le personnel des autorités locales a été formé aux questions relatives à la problématique hommes-femmes, comme indiqué ci-après :

102 cadres de l'Institut national pour l'éducation et la formation des femmes

600 ex-combattants démobilisés

35 journalistes

responsabilité dans le cadre de la lutte contre l'impunité

30 femmes exerçant des responsabilités à Guéyo ont reçu une formation sur les questions relatives à la problématique hommes-femmes, l'exercice des fonctions de direction, les changements, la cohésion sociale, la prévention et l'atténuation de la violence sexiste, et les questions relatives à la protection de l'enfance.

D'autres demandes de formation et de sensibilisation sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance présentées par des partenaires locaux ont conduit à une augmentation importante du nombre de participants prévu.

850 policiers et gendarmes ont suivi une formation judiciaire.

35 chefs d'unités tels que des commandants de brigade de gendarmerie et des chefs de postes de police locaux ont reçu une formation sur les normes internationales applicables en matière de violence sexuelle et sexiste.

Dans le cadre de deux sessions, 55 officiers de la police de proximité à Abidjan ont suivi une formation sur la sécurité, les droits de l'homme et d'autres aspects importants liés à leurs tâches quotidiennes.

Dans le cadre de 29 sessions de formation, 1 517 policiers et gendarmes ont été formés à la conduite d'enquêtes sur les violences sexuelles et sexistes et à la protection des populations vulnérables.

249 sessions de mentorat ont été organisées par la police de l'ONUCI pour un total de 1 930 policiers et gendarmes sur la protection de l'enfance et la protection contre la violence sexuelle et sexiste.

Réalisation escomptée 1.3 : Désarmement et démobilisation des ex-combattants

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en œuvre opérationnelle, par le Gouvernement, de la stratégie nationale de désarmement, de démobilisation et de réintégration

Mise au point définitive, par le Gouvernement, en février 2014, de l'ensemble de ses programmes sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration; publication du plan d'action budgétisé en avril 2014

Augmentation du nombre total d'ex-combattants désarmés et démobilisés (2011/12 : 0; 2012/13 : 7 049; 2013/14 : 30 000)

9 742 ex-combattants, dont 588 femmes, ont été désarmés et démobilisés au cours de la période considérée. À la fin du mois de juin 2014, un total de 20 963 ex-combattants avaient été désarmés et démobilisés depuis le lancement

du programme national de désarmement, démobilisation et réintégration en octobre 2012, d'après les chiffres communiqués par le Gouvernement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
<p>Fourniture d'orientations et de conseils techniques à l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion lors de réunions hebdomadaires, et mise à disposition de spécialistes exclusivement chargés : d'élaborer un nouveau programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration d'ex-combattants ivoiriens sélectionnés en fonction de critères clairs et stricts; de constituer une base de données régulièrement mise à jour, sécurisée et transparente; de définir des méthodes de vérification équitables; de mettre au point un mécanisme de suivi et d'évaluation; de concevoir des programmes de sensibilisation et d'orientation consacrés aux ex-combattants et aux camps de regroupement; d'assurer une coordination avec la stratégie nationale de désarmement et avec les partenaires œuvrant pour la démobilisation et la réintégration; et de mettre au point un mécanisme de financement équilibré et transparent</p>	<p>Oui Des conseils sur les questions de stratégie et de politique générale ont été fournis à haut niveau (par le Représentant spécial du Secrétaire général pour les questions de désarmement, de démobilisation et de réintégration, dans le cadre de sa mission de bons offices) et des conseils techniques ont été fournis au niveau opérationnel, qui ont permis d'achever la mise au point de l'ensemble des programmes sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration en février 2014, ce qui correspond aux produits prévus.</p> <p>Tenue de réunions hebdomadaires avec les groupes de travail thématiques de l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (rapatriement, désarmement et démobilisation; réinsertion et réintégration; réadaptation et cohésion sociales; sensibilisation et communication) qui ont donné lieu à une collaboration sur les questions essentielles de désarmement, de démobilisation et de réintégration.</p> <p>Il a été proposé de détacher trois experts techniques (un attaché d'administration, un attaché de liaison et un spécialiste des systèmes d'information) à l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion. Un mémorandum d'accord conclu entre l'ONUCI et l'Autorité pour encadrer la participation et le soutien mutuel au processus de désarmement, démobilisation et réintégration a été élaboré qui, en novembre 2014, était soumis à l'examen final du Gouvernement.</p> <p>Un appui technique a été fourni à l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion pour assurer le suivi des projets de réinsertion grâce à la mise en place de systèmes d'information appropriés et pour actualiser la base de données des ex-combattants.</p>

- 12 activités de sensibilisation ont été conduites à Tabou, Grabo, Gagnoa, Lakota, Guiglo, Bloléquin, Abidjan, Man, Bouaké, San Pedro, Korhogo et Bouna, précédées de réunions de coordination avec les acteurs concernés.
- L'ONUCI a inspecté 6 sites de l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion pour évaluer les besoins.
- Une réunion de coordination s'est tenue avec les partenaires de la réintégration en mai 2014, y compris l'équipe de pays des Nations Unies [Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Union européenne et l'Agence allemande de coopération internationale; 24 réunions de coordination internationale sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la réforme du secteur de la sécurité, dirigées par l'ONUCI, se sont également tenues.
- Fourniture d'une assistance opérationnelle au Gouvernement ivoirien pour désarmer et démobiliser environ 30 000 ex-combattants, notamment en contribuant à leur recensement et à leur sélection, ainsi qu'en assurant la gestion et des services connexes sur 3 à 6 sites de désarmement et de démobilisation
- 9 742 Ex-combattants, dont 588 femmes, ont bénéficié de l'appui logistique de l'ONUCI en matière de désarmement et de démobilisation. L'indicateur cible n'a pas été atteint faute d'accès à une base de données transparente et fiable et en raison de difficultés rencontrées par l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion pour recenser et financer les projets de réinsertion viables, avec l'aide technique et financière de l'ONUCI et celle de l'équipe de pays des Nations Unies.
- Certains de ces projets sont financés par le Gouvernement lui-même, tandis que d'autres sont financés et exécutés par les donateurs et partenaires d'exécution de l'Autorité (PNUD, ONUDI, Agence allemande de coopération internationale et Banque africaine de développement). L'absence de politique ciblée pour encourager les éléments pro-Gbagbo à se joindre au processus a également contribué à des retards dans la mise en œuvre du programme
- L'ONUCI a fourni des services de gestion et d'entretien à 3 camps de désarmement, démobilisation et réintégration (Guiglo, Bouaké et Anyama).

Réception et enregistrement de 3 000 armes et de 3 tonnes de munitions lors des opérations de désarmement et de démobilisation

Oui L'ONUCI a rassemblé et enregistré 3 055 armes (2 104 en état de fonctionnement), parmi lesquelles 2 757 (dont 1 940 en état de fonctionnement) sont entre les mains de l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion et 298 (dont 164 en état de fonctionnement) entre celles de la commission nationale de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre

L'ONUCI a également détruit 1 286 armes irrécupérables et 19,5 tonnes de munitions périmées.

Mise en œuvre de 15 activités de vérification auprès d'enfants ayant été associés à des groupes armés et à des milices au cours de la crise qui a suivi les élections, en collaboration avec les partenaires concernés notamment dans les camps militaires des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, dans les centres de profilage pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et dans les régions frontalières

Oui 36 activités de vérification ont été menées régulièrement dans le cadre d'activités de surveillance et d'établissement de rapports sur les violations graves commises à Abidjan et sur le terrain. L'augmentation du nombre d'activités de vérification tient au fait que plus d'allégations de violations que prévu ont été reçues.

En outre, la section de la protection de l'enfance, le bureau des droits de l'homme, la police de l'ONUCI et la section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ont contrôlé de près la présence d'enfants soldats à chaque collecte d'armes et surveillé le désarmement et la démobilisation.

Réalisation escomptée 1.4 : Réinsertion d'ex-combattants ivoiriens issus des principaux groupes ciblés, désarmement, démobilisation et rapatriement d'éléments armés ivoiriens vivant à l'étranger

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total d'ex-combattants bénéficiaires d'une assistance à la réinsertion (2011/12 : 0; 2012/13 : 6 556; 2013/14 : 30 000)

20 024 ex-combattants, y compris ceux démobilisés par l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion et par des structures antérieures ont reçu une assistance à la réinsertion fournie par l'ONUCI.

Le nombre d'ex-combattants recevant une assistance à la réinsertion a cessé d'augmenter au cours du deuxième semestre de l'exercice, en raison a) de la difficulté d'offrir des possibilités de réinsertion dans le secteur privé; b) du manque d'attrait que présentent certains projets de réinsertion pour les ex-combattants; et c) de problèmes liés aux vérifications et à la base de données.

Augmentation du nombre total d'éléments armés ivoiriens à l'étranger ayant été désarmés, démobilisés et rapatriés (2011/12 : 0; 2012/13 : 300; 2013/14 : 2 500)

On ignore leur nombre exact, mais une vingtaine d'ex-combattants auraient quitté le Libéria pour rejoindre la Côte d'Ivoire, volontairement et sans suivre le protocole. Malgré les efforts déployés par l'ONUCI et le Gouvernement durant la période visée pour mettre en route un programme

de rapatriement par le biais d'une sensibilisation ciblée, ce programme n'a pas vu le jour en raison de l'absence de cadre bilatéral entre les deux gouvernements. En outre, l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion n'a pas élaboré et appliqué de programme global de rapatriement, celui-ci étant inclus dans la stratégie nationale de désarmement, démobilisation et réintégration.

En outre, l'absence de garanties d'amnistie et la crainte de représailles associées aux progrès lents réalisés dans le domaine de la réconciliation nationale peuvent également expliquer le nombre peu élevé de rapatriés. Enfin, l'épidémie d'Ebola qui a frappé la sous-région durant le premier semestre de 2014 a entraîné la fermeture des frontières avec le Libéria et interrompu les opérations de rapatriement en général.

Pas de nouveau cas de recrutement et d'utilisation d'enfants soldats signalé (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)

Aucun nouveau cas de recrutement et d'utilisation d'enfants par les Forces républicaines de Côte d'Ivoire ou des groupes armés n'a été signalé durant la période visée.

Préparation et application d'un accord officiel conclu par les parties impliquées dans la crise après les élections visant à mettre fin aux meurtres et aux mutilations d'enfants, au réenrôlement et à l'emploi d'enfants associés à des groupes armés, aux attaques contre des écoles et à leur occupation, ainsi qu'à la violence sexuelle commise contre les enfants

Les dirigeants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire n'ont pas encore élaboré et appliqué l'accord officiel prévu. L'ONUCI a continué de renforcer les capacités des Forces républicaines de Côte d'Ivoire dans les domaines des droits de l'enfant et de protection de l'enfance.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Conseils de politique générale et assistance opérationnelle au Gouvernement de la Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire de l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, notamment lors de réunions hebdomadaires portant sur l'organisation et la mise en place d'une aide à la réinsertion des ex-combattants, fourniture à l'Autorité de spécialistes exclusivement chargés d'apporter un appui direct à la planification des opérations ainsi que d'un appui logistique, de compétences d'experts en sensibilisation, et d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des opérations menées par celle-ci

Oui Des réunions hebdomadaires se sont tenues avec des interlocuteurs du Gouvernement à différents niveaux pour discuter de la réinsertion, y compris des réunions de haut niveau, des réunions stratégiques et de politique générale, des réunions portant sur des questions logistiques et administratives, des réunions de coordination opérationnelle et des réunions thématiques sur le désarmement et la démobilisation, la réinsertion et la réintégration, le rapatriement, la cohésion sociale et la communication, et la sensibilisation aux activités de réinsertion; des réunions se sont également tenues pour la mise en œuvre de projets de réinsertion dans les régions menés par l'ONUCI grâce à l'établissement de comités chargés de projets locaux sur place.

Appui à l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion pour l'organisation du rapatriement vers la Côte d'Ivoire de 2 500 ex-combattants ivoiriens se trouvant à l'étranger, de leur désarmement et de leur réinsertion. Distribution de 2 500 kits de réinsertion aux ex-combattants démobilisés et rapatriés

Non Malgré les efforts déployés par l'ONUCI et le Gouvernement durant la période visée pour mettre en route un programme de rapatriement par le biais d'une sensibilisation ciblée, ce programme n'a pas vu le jour en raison de l'absence de cadre bilatéral entre les deux gouvernements. En outre, l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion n'a pas élaboré et appliqué de programme global de rapatriement, celui-ci étant inclus dans la stratégie nationale de désarmement, démobilisation et réintégration. En outre, l'absence de garanties d'amnistie et la crainte de représailles associées aux progrès lents réalisés dans le domaine de la réconciliation nationale peuvent également expliquer le nombre peu élevé de rapatriés. Enfin, l'épidémie d'Ebola qui a frappé la sous-région durant le premier semestre de 2014 a entraîné la fermeture des frontières avec le Libéria et mis fin aux opérations de rapatriement en général.

Formation de 100 ex-combattants pour en faire des pairs éducateurs chargés de la lutte contre le VIH/sida, sensibilisation de 1 500 ex-combattants dans le cadre de sessions trimestrielles de formation aux questions liées au VIH/sida, et facilitation de leur accès aux services de conseil et dépistage volontaires, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le PNUD et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

7 527 Ex-combattants ont participé à des sessions de sensibilisation sur le VIH/sida. 2 060 ex-combattants ont bénéficié de services de conseil et dépistage volontaires en collaboration avec le FNUAP, le PNUD et ONUSIDA.

Le nombre plus élevé que prévu d'ex-combattants sensibilisés s'explique par la demande d'assistance présentée par l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion pour la sensibilisation systématique des ex-combattants au VIH/sida durant la phase de réadaptation sociale sur place. La formation de 100 ex-combattants pour en faire des pairs éducateurs chargés de la lutte contre le VIH/sida n'a pas eu lieu, l'Autorité n'ayant pas présenté de demande en ce sens.

Contrôle quotidien du respect par toutes les parties de leur engagement à cesser d'utiliser des enfants soldats et à empêcher le réenrôlement d'enfants et leur réassociation à des combattants adultes

Oui Des contrôles et des vérifications des enfants associés à des groupes armés et à des milices ont été effectués dans le cadre de visites quotidiennes effectuées dans les collectivités locales.

Réunions régulières avec l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion pour la convaincre d'élaborer et de mettre en place une stratégie permettant d'ouvrir ses programmes de réintégration aux jeunes à risque

Oui Des réunions régulières se sont tenues avec l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion concernant l'élaboration et la mise en place de projets de cohésion sociale adressés aux membres des collectivités enclins à mener des activités armées, y compris aux jeunes à risques.

Composante 2 : action humanitaire et droits de l'homme

40. Si la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire a continué de s'améliorer en 2013/14, il a été néanmoins fait état d'exécutions sommaires, de disparitions forcées, d'arrestations arbitraires, de détentions illégales, de torture, de racket et d'extorsion ainsi que d'actes de violence sexuelle et sexiste. Des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, des *dozos* et d'anciens combattants auraient participé à certaines de ces exactions. Le recours excessif à la force par des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire a menacé le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité des civils. Les auteurs présumés de ces actes n'ont que rarement fait l'objet de poursuites, ce qui a contribué à alimenter un sentiment d'impunité et à saper la confiance de la population. L'ONUCI s'est employée à promouvoir et protéger les droits de l'homme, en s'attachant tout particulièrement à la situation des femmes et des enfants et d'autres groupes vulnérables. L'Opération a continué d'appuyer les pouvoirs publics et les groupes de la société civile pour le suivi et la mise en œuvre efficaces des recommandations faites à la Côte d'Ivoire à l'occasion de l'examen périodique universel du 2 mai 2014, notamment la nécessité qu'a le pays de coopérer avec les organes conventionnels des Nations Unies pour les questions de justice équitable, de lutte contre l'impunité, de sécurité, d'égalité, de non-discrimination et de protection des groupes vulnérables. Le Gouvernement ivoirien n'ayant officiellement approuvé les recommandations qu'en septembre 2014, cet aspect de l'exécution du mandat devrait plutôt figurer dans le rapport couvrant le prochain exercice 2014-2015. En outre, les forces de l'ordre, les services de sécurité et de défense, des groupes de femmes, des organisations non gouvernementales, des associations d'ex-combattants et des commissaires de la Commission nationale des droits de l'homme ont bénéficié d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités en matière de droits de l'homme, de protection de l'enfance et de la problématique hommes-femmes.

41. L'ONUCI a continué de suivre et d'évaluer les conditions de détention des civils, notamment des collaborateurs de l'ancien Président Laurent Gbagbo. Sur les 659 personnes qui avaient été incarcérées à la suite de la crise postélectorale, 275 ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Ces affaires n'ayant pas encore fait l'objet d'un procès, la plupart de ces suspects se retrouvent en détention provisoire plus longtemps que de raison, au mépris de la loi. À l'issue du dialogue constructif mené entre l'ONUCI et les pouvoirs publics, les conditions de détention des anciens collaborateurs du Président Gbagbo se sont progressivement améliorées pendant la période considérée.

42. Des campagnes de sensibilisation et des activités de renforcement des capacités ont été menées en vue de remédier aux problèmes liés à la responsabilisation et à l'impunité des Forces républicaines de Côte d'Ivoire. L'ONUCI a dispensé une formation aux droits de l'homme à des éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire et associé la hiérarchie militaire à travers un mécanisme de suivi des violations des droits de l'homme commises par leurs éléments. Après la publication d'un rapport sur les *Dozos*, le Gouvernement s'est entretenu avec les associations de *Dozos* pour leur rappeler que leurs membres ne devaient pas s'immiscer dans les questions de sécurité et qu'ils devaient retourner dans leurs régions d'origine respectives. Il a en outre élaboré et présenté à l'ONUCI un plan d'action visant à régler le problème des *Dozos*. L'ONUCI a également plaidé en faveur du renouvellement du mandat de la Cellule spéciale d'enquête et d'examen et de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation. Elle a continué

d'offrir un appui technique à ces deux institutions, essentiellement à la Commission Dialogue, vérité et réconciliation, l'aidant dans l'exécution de ses activités d'établissement des faits, qui ont commencé en avril 2014.

43. L'ONUCI a continué d'aider les pouvoirs publics à améliorer les conditions humanitaires et s'occuper des questions liées au relèvement. Au total, 239 136 réfugiés sont retournés volontairement en Côte d'Ivoire depuis octobre 2011, dont 20 722 rentrés pendant la période considérée. Le dernier camp informel de réfugiés libériens, situé à Peace Town près de Guiglo, a été fermé le 15 décembre 2013. Toutes les familles de réfugiés ont été installées dans des logements loués sur place grâce à des fonds émanant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin de les aider à devenir autonomes.

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès dans le domaine des droits de l'homme et poursuite des auteurs des violations de ces droits en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme présentes en Côte d'Ivoire enquêtent sur les violations des droits de l'homme et établissent des rapports sur la situation des droits de l'homme dans ce pays (2011/12 : 12 rapports; 2012/13 : 10 rapports; 2012/13 : 25 rapports)

Les auteurs de violations graves des droits de l'homme sont identifiés et signalés aux instances judiciaires, civiles ou militaires (2011/12 : 128; 2012/13 : 50; 2013/14 : 100)

Indicateurs de succès effectifs

Au total, 9 rapports et 15 déclarations sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire ont été présentés par diverses organisations de défense des droits de l'homme.

Il y a eu moins de rapports que prévu du fait que les organisations non gouvernementales se sont plutôt employées à formuler des déclarations sur l'évolution de la situation en matière de droits de l'homme (travaux de la Cour pénale internationale relatifs aux dossiers ivoiriens, par exemple) qu'à mener des enquêtes sur la situation des droits de l'homme ou à en rendre compte.

En outre, pendant la période considérée, de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme ont consacré leurs ressources à la collecte d'informations sur les droits de l'homme et l'établissement de rapports aux fins de l'examen périodique universel de 2014.

70 auteurs de violations graves des droits de l'homme ont été identifiés, dont 50 signalés aux instances judiciaires, civiles ou militaires

Les victimes ont souvent refusé d'initier des poursuites pénales contre les auteurs présumés, choisissant plutôt des règlements à l'amiable sous la pression de l'entourage, par crainte de la stigmatisation liée aux violences sexuelles et par manque de confiance dans le système de justice pénale qui ne fonctionne pas encore pleinement, car le premier tribunal de première instance, la Cour d'assises, n'a repris ses opérations qu'en mai 2014.

Si la mise en place de centres d'assistance judiciaire dans tout le pays a contribué à accroître le nombre d'affaires de violence sexuelle signalées, les capacités du système judiciaire sont demeurées faibles quant au lancement des procédures.

Le plan national d'action visant à mettre fin à la violence sexuelle et sexiste en Côte d'Ivoire continue d'être mis en œuvre.

En coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'ONUCI a continué d'œuvrer pour que les victimes de violence sexuelle puissent recevoir des certificats médicaux gratuits. Le Programme d'appui à la justice, sponsorisé par l'Union européenne, incluait l'orientation des affaires de violence sexuelle vers les centres d'assistance judiciaire. Les quatre grands axes de la stratégie nationale étaient en cours d'exécution en 2013/14. Il s'agissait : i) du renforcement des moyens et le changement de comportement des forces de sécurité (par des activités de sensibilisation aux droits de l'homme); ii) de la justice et de la lutte contre l'impunité (par le suivi des dossiers); iii) de la prise en charge multisectorielle (par la facilitation de l'assistance aux victimes); et iv) de la collecte, du traitement et de l'analyse des données (enregistrement et suivi des dossiers).

Après la poursuite de mesures de sensibilisation, le Ministre de la justice, des droits de l'homme et des libertés a publié, le 18 mars 2014, la circulaire officielle n° 005 rappelant qu'il n'est pas nécessaire de présenter de certificat médical pour lancer des procédures judiciaires.

La Commission Dialogue, vérité et réconciliation a publié son rapport, assorti de recommandations sur les violations des droits de l'homme commises par le passé.

La Commission Dialogue, vérité et réconciliation a envoyé un rapport d'étape au Président le 21 novembre 2013. Le mandat de la Commission ayant été prorogé jusqu'au 28 septembre 2014, son rapport final sera publié après la fin de son mandat.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation, à l'intention de 5 000 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, 500 policiers et magistrats ivoiriens, 500 militants de la société civile et 100 journalistes, de stages de formation et cours de mise à niveau traitant des droits de l'homme en général et, en particulier, des droits fondamentaux des femmes et des enfants ainsi que de la prévention de la violence sexiste	1 463	<p>Membres des forces de défense et de sécurité, dont 165 soldats des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, ont été déployés dans la MINUSMA, formés aux normes et principes généraux des droits de l'homme, notamment à la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme de l'ONU, au droit international humanitaire et à la protection des civils.</p> <p>137 Juges et responsables pénitentiaires ont été formés aux normes en matière de droits de l'homme, aux mécanismes de protection des droits de l'homme et au droit à la justice.</p> <p>Il y a eu moins de fonctionnaires formés que prévu du fait que, dans le cadre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, le nombre de demandes de cours de formation directe et d'activités de</p>

sensibilisation à l'intention des ex-combattants a augmenté; et que 4 036 ex-combattants ont été formés et sensibilisés aux principes des droits de l'homme. Les sessions de formation prévues pour les membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, des forces de l'ordre et des services judiciaires ont été reprogrammées pour le cycle suivant.

- 1 075 Militants de la société civile ont été formés à la rédaction de rapports thématiques, l'accent étant mis sur les droits des femmes et des enfants, notamment sur la prévention de la violence sexiste. Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par la multiplication des demandes de formation reçues, notamment de sessions de formation cofinancées par les organisations de la société civile les ayant demandées.

57 journalistes ont suivi une formation « droits de l'homme et élections ». Ce nombre est inférieur aux prévisions parce que la formation dispensée aux militants des organisations de la société civile a été plus importante que prévue.

Renforcement des capacités nationales dans le cadre de 3 cours de formation et 7 ateliers sur les mécanismes de justice transitionnelle, destinés à 100 membres et employés des institutions publiques chargées des mécanismes judiciaires de transition (la Commission Dialogue, vérité et réconciliation et la Cellule spéciale d'enquête) ainsi qu'à 120 fonctionnaires et 300 acteurs de la société civile, et consultations nationales

- 1 Atelier sur le processus d'établissement des faits a été organisé à l'intention de 50 commissaires et techniciens de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation.

- 20 Spécialistes des questions judiciaires ont été formés aux mécanismes de réparation dans le cadre de la justice transitionnelle.

- 4 Sessions de formation aux mécanismes de justice transitionnelle ont été dispensées à 298 représentants de la société civile, notamment les défenseurs des droits des victimes.

Tenue de 36 réunions visant à fournir une assistance technique en vue de prévenir la violence sexiste et d'en éliminer les causes au profit de différents partenaires (collectivités locales, forces armées, police et gendarmerie et particulièrement la Commission nationale des droits de l'homme afin de lui permettre de renforcer ses capacités opérationnelles)

- 44 Réunions sur les questions de violence sexuelle et sexiste et de droits de l'homme ont été tenues avec des représentants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, des services de police et de la gendarmerie.

2 ateliers stratégiques ont été organisés avec l'organe exécutif de la Commission nationale des droits de l'homme, à l'occasion desquels l'ONUCI a formulé des avis sur l'élaboration du Plan d'action de la Commission et conclu avec elle un accord sur un cadre de collaboration.

- Tenue de 4 réunions trimestrielles visant à améliorer les capacités de l'Observatoire des droits de la femme, notamment au moyen de programmes de formation à l'intention de ses membres, de séances d'information et de la fourniture d'un appui pour rassembler la documentation pertinente; 12 réunions mensuelles avec les autorités locales et les responsables des Forces républicaines de Côte d'Ivoire pour qu'ils s'engagent à mettre un terme à la violence sexuelle ainsi qu'à prévenir et faire cesser les exactions sexuelles commises contre des femmes et des enfants.
- Fourniture de conseils une fois par semaine et d'un appui technique à la Commission Dialogue, vérité et réconciliation et à la Cellule spéciale d'enquête dans l'exécution de leur mandat
- Des avis techniques ont été fournis : i) au Comité d'examen des codes (à savoir les codes civil et pénal et les codes de procédure civile et pénale); et ii) au Directeur des écoles de police et de gendarmerie et de l'École nationale d'administration au sujet de la mise en œuvre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme.
- Oui L'ONUSI s'est réunie au moins une fois par mois avec des hauts responsables locaux des forces de l'ordre, des commandants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire et des autorités judiciaires (civiles et militaires) au sujet des violations des droits de l'homme, notamment celles commises à l'encontre de femmes et d'enfants. Les réunions visaient à promouvoir l'ouverture d'enquêtes officielles et de poursuites relatives aux violations signalées et à prendre les mesures ou sanctions disciplinaires contre les auteurs présumés.
- Aucune réunion n'a été tenue avec l'Observatoire des droits des femmes car celui-ci n'a pas encore été établi. Mais les questions relatives aux droits des femmes ont été examinées et suivies dans le cadre du Plan d'action national sur la violence sexuelle et sexiste.
- Oui L'ONUSI a fourni à la Commission Dialogue, vérité et réconciliation et à ses commissions locales des conseils techniques hebdomadaires concernant notamment la protection des victimes et des témoins, la rédaction de rapports et l'organisation d'audiences publiques, y compris la tenue de consultations locales, la phase d'établissement des faits et autres questions relatives aux travaux de la Commission.
- 3 réunions ont été tenues avec la Cellule spéciale d'enquête en vue de l'organisation d'une table ronde sur la protection des victimes et des témoins de violations des droits de l'homme.
- 1 table ronde a été organisée par la Cellule d'enquêtes spéciales à Abidjan en octobre 2013, avec la participation de l'ONUSI. Un projet de loi sur la protection des victimes et des témoins a été recommandé.

Organisation de 12 visites de suivi mensuelles aux services de recherche de la vérité, dans le cadre du processus de justice transitionnelle, et aux centres de détention où sont incarcérées des personnes poursuivies pour des délits en rapport avec la crise postélectorale, suivi de 20 audiences concernant des affaires liées à la crise postélectorale

Présentation de 2 rapports publics semestriels sur la situation générale des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, de 12 rapports mensuels au Comité des sanctions du Conseil de sécurité, de 2 rapports thématiques sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, de 6 rapports bimensuels et de 1 rapport annuel au Conseil de sécurité portant sur les arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information comme demandé dans la résolution 1960 (2010)

Exécution de 10 projets à effet rapide visant à renforcer les droits de l'homme

Oui Des activités hebdomadaires de suivi ont été menées dans les 37 centres mis en place pour recueillir des témoignages et dans des villages dans l'ensemble du pays; 65 000 témoignages ont été recueillis par la Commission Dialogue, vérité et réconciliation.

15 Visites sur le terrain ont été effectuées en vue d'évaluer les conditions de détention des personnes associées à l'ancien Président Gbagbo.

Il n'y a pas eu de suivi des audiences car la Cour d'assises n'a encore jugé aucune affaire liée à la crise postélectorale.

0 Rapport public semestriel sur la situation générale des droits de l'homme en Côte d'Ivoire n'a été publié pour 2013.

2 Rapports trimestriels (juillet à septembre 2013 et octobre à décembre 2013) ont été publiés.

3 Rapports mensuels ont été établis (janvier à mars 2014). Les rapports ont été diffusés de façon limitée, afin de prévenir toute incidence potentiellement négative sur le dialogue politique et les bons offices.

Des rapports mensuels au Comité des sanctions du Conseil de sécurité ont été établis.

1 Rapport thématique sur les exactions et les violations commises par les Dozos a été publié en décembre 2013. Le deuxième rapport, portant sur la violence sexuelle, est en cours d'élaboration et devrait être publié au début de 2015. La longueur du processus de collecte des données a provoqué des retards dans la finalisation du rapport.

L'ONUCI a contribué au rapport annuel de 2013 du Secrétaire général au Conseil de sécurité au titre des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information, conformément à la résolution 1960 (2010) du Conseil de sécurité. Aucun rapport bimensuel n'a été établi au titre de ces arrangements.

10 Projets visant à renforcer les droits de l'homme sont en cours de mise œuvre, dont 1 mené à terme.

Campagne d'information et de sensibilisation portant sur les questions liées aux droits de l'homme, notamment production et diffusion de 40 émissions de radio hebdomadaires sur les droits fondamentaux (notamment ceux des femmes et des enfants); participation à 4 programmes de télévision nationaux traitant de questions liées aux droits de l'homme; impression et distribution de 10 000 brochures et dépliants; tenue de 6 réunions d'information sur les droits de l'homme à l'intention des médias et du corps diplomatique

Oui 58 émissions radiophoniques hebdomadaires sur les droits de l'homme (notamment les droits des femmes et des enfants) ont été diffusées à l'échelle nationale et transmises aux radios locales partenaires pour qu'elles les diffusent également.

24 programmes radiophoniques sur les thèmes « Mon droit au quotidien » et « Droit du consommateur » ont été produits par Radio ONUCI-FM et diffusées 96 fois. ONUCI-FM a également produit 10 épisodes de « Touche pas à mes droits », programme traitant des droits civiques, des droits des consommateurs et des droits universels de l'homme.

Hormis les activités relatives aux droits de l'homme couvertes par la télévision nationale, la Radio Télévision ivoirienne n'a produit aucun programme de télévision officiel sur les droits de l'homme.

Plus de 15 000 brochures et dépliants ont été imprimés et distribués dans l'ensemble du pays, dont 12 000 plaquettes d'information publiées à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme et 3 000 exemplaires du bulletin consacré aux droits de l'homme, intitulé *La Force de la Paix*.

4 réunions d'information à l'intention du corps diplomatique ont été tenues en juin et octobre 2013 et février et avril 2014, à l'occasion des visites de l'Expert indépendant et du Rapporteur spécial chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays. Au moins 2 entretiens avec le Chef de la Division des droits de l'homme ont été diffusés par des radios locales et internationales.

Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration de la situation des droits de l'homme et des capacités de relèvement

Indicateurs de succès prévus

Création, par le Gouvernement, d'un organe chargé de stabiliser et de gérer efficacement la situation humanitaire

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Placé sous la direction du Gouvernement, le Comité de coordination élargi a été créé en juillet 2013 pour répondre aux besoins humanitaires qui subsistent. Il est coprésidé par la Ministre de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfant et le Coordonnateur des opérations humanitaires.

Pendant la période considérée, les activités ont évolué, passant des secours d'urgence aux programmes axés sur le développement; toutefois, des poches d'extrême vulnérabilité persistent dans l'ouest et le nord du pays, où des mesures gouvernementales s'imposent pour lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire et améliorer l'accès aux services de base.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Organisation de 6 ateliers à l'intention de 150 agents d'organismes publics et membres d'organisations de la société civile afin d'appuyer la campagne nationale sur le VIH/sida et la violence à caractère sexiste. Organisation, en collaboration avec le HCR et ONUSIDA, de 2 ateliers d'éducation par les pairs et de 5 sessions de sensibilisation au VIH/sida à l'intention des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées dans leur propre pays. Mise en place de cours de formation et de sensibilisation pour des groupes cibles, notamment le personnel en uniforme, les détenus, les jeunes, les femmes et les filles</p>	6	<p>Ateliers sur le VIH/sida ont été organisés à Bouaké (à l'intention de l'organisation de la société civile MESSI), Man (à l'intention de la Direction régionale de la jeunesse de la région du Tonkpi) et Danané (à l'intention de l'organisation de la société civile CONGEDA).</p>
<p>Fourniture d'un soutien technique trimestriel au Gouvernement (aux niveaux régional et local) visant à mettre en œuvre un plan national de prévention du VIH/sida et de lutte contre cette maladie, afin de réduire la transmission de la mère à l'enfant, le taux de mortalité et la discrimination</p>	3	<p>Ateliers à l'intention d'organisations de la société civile et de groupements de jeunesse ont été organisés à Abidjan afin d'appuyer la campagne nationale sur le VIH/sida et la violence sexiste. Au total, 119 agents d'organismes publics et membres d'organisations de la société civile ont reçu une formation.</p>
	1	<p>Session de sensibilisation au VIH/sida a été organisée à l'intention de 75 rapatriés à Blody, en collaboration avec le HCR.</p>
	9	<p>Sessions de sensibilisation au VIH/sida ont été organisées à l'intention de 830 détenus et agents pénitentiaires à Daloa, Grand-Bassam, Bouaflé, Divo, Lakota, Adzopé, Abengourou, Oumé et Man.</p> <p>290 gendarmes, 430 policiers et 26 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire ont été sensibilisés à la question du VIH/sida.</p>
	1	<p>Atelier a été organisé en juin 2014 pour aider le Ministère de la santé et de la lutte contre le sida à lutter contre la discrimination au sein des populations les plus exposées.</p> <p>Le Gouvernement n'a pas demandé de soutien technique supplémentaire à l'ONUCI, ce domaine de responsabilité ayant été transféré à l'équipe de pays des Nations Unies.</p>

Exécution de 25 projets à effet rapide dont 8 visent à améliorer la situation des personnes déplacées, 7 sont centrés sur le VIH/sida et 10 sur les enfants et les questions liées à la problématique hommes-femmes, dont 3 visant spécifiquement la violence sexuelle et sexiste

Oui Au total, 27 projets à effet rapide ont été recensés :

8 projets visant à améliorer la situation des personnes déplacées et à encourager leur retour ont été mis en œuvre, dont 2 ont été achevés.

11 projets relatifs à la protection de l'enfance et à la problématique hommes-femmes ont été mis au point (5 relatifs à la protection de l'enfance et 6 à la problématique hommes-femmes), et 2 d'entre eux ont été achevés.

8 projets relatifs au VIH/sida sont encore en cours d'exécution, les premiers versements ayant été reçus trois mois avant la fin de l'exercice 2013/14.

Poursuite de la fourniture de conseils, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, afin d'aider le Gouvernement à élaborer un Cadre pour des solutions durables en faveur des réfugiés et des personnes de la compétence du HCR

Oui Le PNUD et le HCR ont continué de conseiller le Gouvernement afin de l'aider à trouver des solutions durables pour les réfugiés et les personnes déplacées. Les opérations visant à établir le profil des personnes déplacées de retour dans leur région d'origine, qui étaient prévues pour 2013, ont été reportées au deuxième semestre de 2014 afin d'éviter toute confusion avec le recensement national de la population et du logement qui a commencé en 2014 sous la direction du Ministère du plan et du développement.

Composante 3 : consolidation de la paix

44. Pendant la période considérée, l'ONUCI s'est employée en priorité à promouvoir un dialogue politique ouvert à tous et à appuyer l'effort de réconciliation nationale, aux niveaux tant local que national, grâce aux bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général, à des échanges à plusieurs niveaux avec les principales parties prenantes et à des programmes de sensibilisation mis en œuvre dans tout le pays. Ces activités ont contribué à renforcer la confiance mutuelle entre les parties concernées et à améliorer le climat politique. Les activités de bons offices qui ont été menées sans relâche ont facilité le dialogue direct entre le Gouvernement, les principaux partis d'opposition et les représentants de la société civile et des autorités religieuses aux fins du règlement des principales questions en suspens, notamment la réforme électorale, y compris la composition de la nouvelle Commission électorale indépendante. L'ONUCI devra continuer d'apporter son soutien pour favoriser un climat propice à la tenue d'une élection présidentielle transparente et crédible en octobre 2015.

45. Il a été signalé que des informations fausses et propres à enflammer les esprits et des discours haineux refaisaient surface dans certains organes de presse, dans le contexte précis de tel ou tel événement politique. Le Conseil national de la presse a prononcé, contre plusieurs journaux et un magazine, un avertissement ou une

suspension pour propos injurieux et organisé des campagnes de sensibilisation à l'intention des professionnels des médias, que le Gouvernement a priés de couvrir le processus de réconciliation avec professionnalisme. L'ONUCI a œuvré à asseoir le respect de la déontologie et à faire en sorte que les médias couvrent les sujets d'actualité brûlants de manière plus responsable et sa station de radio, ONUCI FM, a continué de diffuser des informations impartiales sur l'ensemble du territoire national.

46. L'Opération a apporté son concours au rétablissement de l'autorité de l'État et le renforcement de l'administration publique dans l'ensemble du pays. Elle a également appuyé des activités en faveur de la cohésion sociale, du renforcement de la confiance et de la réconciliation entre les communautés, en accordant une attention particulière aux tensions liées à la question foncière, aux différends entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs et aux conflits liés à la culture et à l'exercice du pouvoir. L'Opération s'est en outre attachée à appuyer l'action visant à favoriser le dialogue et la réconciliation entre les communautés dans l'ouest du pays.

47. Dans le cadre de sa mission de bons offices et de facilitation aux fins de la consolidation de la paix, l'Opération a mobilisé le soutien des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, de l'Union européenne, d'ambassadeurs africains, de partenaires internationaux et de parties prenantes nationales, afin d'encourager le dialogue extraparlémentaire sur des questions de socioéconomie, de politique, de sécurité et de justice transitionnelle essentielles pour la stabilité à long terme de la Côte d'Ivoire, y compris les prochaines élections de 2015. Il y a ainsi eu, en Côte d'Ivoire, un dialogue politique plus constructif et des liens se sont noués entre les principaux acteurs politiques, à savoir le Gouvernement, le Rassemblement des houphouëtistes pour la paix, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le Rassemblement des républicains de Côte d'Ivoire (RDR), le Front populaire ivoirien (FPI) et des alliances politiques récemment formées.

48. Le Gouvernement a continué de mettre en œuvre la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et a pris des mesures en faveur d'une représentation plus équilibrée des sexes au sein des institutions chargées de la sécurité, en particulier la gendarmerie. L'ONUCI a continué d'appuyer le Conseil national de sécurité, qui est chargé de superviser la réforme du secteur de la sécurité. Des mesures ont été prises pour donner aux forces vives de la nation les moyens d'exercer un droit de regard sur la réforme, rétablir la confiance et encourager le dialogue national. Des formations sur le contrôle civil ont été organisées à l'intention de la Commission de défense et de sécurité de l'Assemblée nationale, des médias et des organisations de la société civile. En outre, l'ONUCI a aidé le Ministère de l'intérieur et de la sécurité à élaborer des projets de loi et de règlement portant sur l'organisation, les attributions et le mode de fonctionnement de la police nationale, ainsi que sur le statut juridique des fonctionnaires de police. Un projet de plan d'action pour la réforme de la police a été élaboré en novembre 2013. Bien qu'il n'ait pas encore été officiellement approuvé par le Gouvernement, les 17 propositions de réforme qui y figurent ont été incluses en mai 2014 dans la stratégie de sécurité nationale adoptée par le Conseil national de sécurité pour la période 2014-2024.

49. Pendant la période considérée, le Gouvernement a défini, avec l'appui de l'ONUCI, le mandat d'un organe chargé de la sélection du personnel de police, mais la procédure de sélection en elle-même n'a pas encore été lancée. Avec le concours de l'ONUCI, le secrétariat du Conseil national de sécurité a accéléré la décentralisation de la réforme du secteur de la sécurité, notamment grâce à la création de conseils de sécurité locaux. Le Conseil national de sécurité a également facilité la coordination avec les ministères d'exécution et publié un magazine et un bulletin trimestriels.

50. Afin de continuer de renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité, l'ONUCI a construit ou remis en état 24 entrepôts d'armes et de munitions dans l'ensemble du pays, ce qui permet de stocker les armes et les munitions dans des bonnes conditions de sécurité et de manière responsable. Par ailleurs, le Service de lutte antimines a dispensé à des agents nationaux des formations techniques spécialisées sur la gestion des stocks d'armes et la neutralisation des explosifs et munitions.

Réalisation escomptée 3.1 : Réorganisation de l'administration nationale et rétablissement de l'autorité de l'État, et réalisation de progrès dans la réconciliation nationale et le renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité politique

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Amélioration du fonctionnement du Parlement par la participation active des parlementaires aux débats et l'adoption de lois

Pendant la période considérée, le Parlement a tenu des débats constructifs associant tous ses membres aux fins de ses travaux législatifs. Il a adopté 81 lois. Il a également usé sans relâche de la diplomatie pour resserrer la coopération bilatérale et renforcer les capacités institutionnelles, mené des activités de communication visant à sensibiliser les populations locales aux nouvelles lois adoptées et promu la paix, la cohésion nationale et la réconciliation.

Mise en place de mécanismes pour un dialogue politique réel ouvert à tous et prise en compte des résultats de leurs travaux

3 rencontres directes entre le Gouvernement et le FPI ont eu lieu en septembre 2013 et en janvier et mai 2014. À l'issue de cette dernière rencontre, un communiqué conjoint a été publié pour annoncer des compromis politiques qui se sont accompagnés de mesures concrètes de la part du Gouvernement. Les discussions organisées entre le Gouvernement et les partis d'opposition au titre du cadre permanent de dialogue ont avancé grâce aux initiatives de facilitation et de bons offices de l'ONUCI.

Bien qu'organisées à un rythme irrégulier, des rencontres ont eu lieu en septembre 2013 et janvier 2014 au titre du cadre permanent de dialogue. D'autres rencontres ont eu lieu, à savoir des entretiens entre le FPI et le RDR (décembre 2014) et entre le FPI et le PDCI (janvier 2014) et une rencontre entre le FPI et le Président de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation (février 2014).

Promotion d'une couverture professionnelle et responsable du processus de paix par les médias ivoiriens, qui sera mesurée par le nombre de sanctions prononcées par l'organe de contrôle des médias par rapport à la période de crise postélectorale et le nombre de comptes rendus factuels diffusés par les médias, toutes tendances confondues, au sujet de l'ONUCI et des contributions de ses partenaires au processus de paix

Rétablissement et amélioration du fonctionnement de l'administration locale et des services de maintien de l'ordre sur tout le territoire national, qui sera mesuré par le nombre de gouverneurs de district, de préfets et de sous-préfets en fonction (2012/13 : 2 gouverneurs de district, 31 préfets de région, 107 préfets de département, 372 sous-préfets; 2013/14 : 14 gouverneurs de district, 31 préfets de région, 107 préfets de département, 509 sous-préfets)

Le dialogue extraparlémentaire établi entre le Gouvernement, le FPI et d'autres partis politiques a permis de prendre des mesures de confiance, telles que la mise en liberté provisoire de prisonniers politiques, la restitution de biens et le déblocage de comptes bancaires, et d'examiner des questions relatives à l'organisation des élections, telles que la réforme de la Commission électorale indépendante.

Des informations sur les activités de l'organe de contrôle des médias pendant l'exercice 2013/14 seront disponibles en 2015.

Entre janvier et décembre 2012, le Conseil national de la presse a prononcé 416 avertissements (sanction du premier degré) et suspendu 11 journaux (sanction du deuxième degré). Entre janvier et décembre 2013, il a prononcé 401 avertissements et suspendu 15 journaux.

Au cours d'une réunion technique, le Président du Conseil national de la presse a expliqué que l'organisme de contrôle avait changé de stratégie et se concentrait désormais davantage sur la sensibilisation plutôt que sur les sanctions, ce qui avait entraîné une diminution du nombre de sanctions par rapport à la période de crise postélectorale.

L'évolution du nombre de discours haineux ou d'actes reflétant un manque de professionnalisme des journalistes et de leur intensité est directement liée aux progrès accomplis dans la réconciliation politique.

L'ONUCI a continué d'œuvrer à asseoir le respect de la déontologie et à faire en sorte que les médias couvrent la politique et d'autres sujets d'actualité brûlants de manière plus responsable. Sa station de radio, ONUCI FM, a continué de diffuser en toute impartialité et objectivité des informations dans tout le pays, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

5 articles sur l'ONUCI et les contributions de ses partenaires au processus de paix ont été publiés chaque semaine par des organes de presse, toutes tendances confondues, pendant la période considérée.

Le nombre de sous-préfectures opérationnelles est passé de 358 à 422 à la suite de la nomination de membres du corps préfectoral en janvier 2014. Toutefois, les dommages subis par les infrastructures, l'insuffisance des ressources et des équipements et le manque de moyens techniques et professionnels ont continué d'entraver l'efficacité de l'administration dans l'ensemble du pays. Aucun gouverneur de district n'a été nommé pendant la période considérée. Les deux qui sont actuellement en fonction ont été nommés l'année précédente, le Gouvernement ayant

<p>Réalisation de progrès dans la décentralisation des services publics. Mise en place de 31 conseils régionaux après les élections locales (2012/13 : 0; 2013/14 : 31)</p>	<p>mis en souffrance les 12 nominations manquantes pour atteindre l'objectif de 14 gouverneurs de district qu'il s'était fixé et envisageant de les annuler afin d'éviter des conflits d'attributions avec les préfets de région. Il y a 31 préfets de région et 108 préfets de département, comme prévu.</p> <p>Objectif atteint. 31 conseils régionaux ont été mis en place à l'issue des élections locales. Toutefois, les dommages subis par les infrastructures, l'insuffisance des ressources et des équipements et le manque de moyens techniques et professionnels continuent d'entraver l'efficacité de la décentralisation.</p>
<p>Amélioration du fonctionnement du compte de trésorerie unique grâce à une efficacité renforcée du service des douanes, notamment au déploiement de 150 nouveaux agents des douanes et à l'augmentation du nombre de bureaux et brigades des douanes à l'extérieur d'Abidjan (2012/13 : 23 bureaux, 5 brigades mobiles; 2013/14 : 46 bureaux, 23 brigades mobiles)</p>	<p>En juin 2014, 1 900 ex-combattants ont effectué un stage de formation sur le terrain d'une durée de six mois, qui devait se terminer en novembre 2014. À l'issue de leur formation, ils entreront en fonction à l'administration des douanes en qualité d'agent des douanes.</p> <p>Sur les 46 bureaux de douane situés à l'extérieur d'Abidjan, 40 (soit 83 %) sont opérationnels et 6 postes frontière (soit 17 %) restent fermés (3 à la frontière occidentale avec le Libéria; 2 à la frontière nord avec le Mali; et 1 à la frontière orientale avec le Ghana).</p> <p>22 des 24 brigades mobiles qui devaient être transférées à l'extérieur d'Abidjan l'ont été sous la supervision des directeurs régionaux de Man, Khorogo, Abengourou, Aboisso, San Pedro et Bouaké; les 2 autres (Toulepleu à la frontière occidentale et Tengrela à la frontière nord) sont en attente de transfert.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>12 réunions de haut niveau entre la Représentante spéciale du Secrétaire général et les principales parties prenantes ivoiriennes sur les questions essentielles, notamment la réconciliation politique</p>	<p>Oui</p>	<p>La Représentante spéciale du Secrétaire général a tenu, à intervalles réguliers, 40 consultations avec de hauts représentants du Gouvernement, dont le Président Alassane Ouattara, et des représentants de premier plan de partis politiques et d'organisations de la société civile.</p>
<p>Organisation de 2 forums ouverts à tous et fondés sur la concertation auxquels participeront les principaux partis politiques, les autres acteurs politiques et la société civile, en vue de trouver des solutions aux principales questions d'intérêt national</p>	<p>Oui</p>	<p>Entre juillet et octobre 2013, la Représentante spéciale du Secrétaire général a tenu 4 grands forums d'échange sur le dialogue politique, la réconciliation et les mesures de confiance avec : a) des partis politiques; b) des organisations de la société civile; c) des autorités religieuses; d) des femmes; e) des chefs traditionnels.</p>

Par ailleurs, en mars 2014, l'ONUCI a organisé, à l'intention des femmes membres de partis politiques, un atelier consacré à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale et au développement en Côte d'Ivoire.

À l'occasion de ses visites dans diverses régions du pays, la Représentante spéciale du Secrétaire général a régulièrement réuni les représentants des différents partis politiques et de la société civile.

La Représentante spéciale du Secrétaire général a facilité et appuyé l'organisation et la tenue d'une rencontre entre les chefs traditionnels de l'ouest de la Côte d'Ivoire, qui a donné lieu à la Déclaration de Bangolo.

Activités de conseil et de bons offices en vue de faciliter le dialogue politique sur les questions d'importance critique et de contribuer au processus de réconciliation nationale, notamment dans le cadre de 15 réunions tenues par la Représentante spéciale du Secrétaire général avec tous les intervenants susceptibles de contribuer à la réconciliation nationale, comme les dirigeants, les représentants (hommes et femmes) des partis politiques, les partis politiques, la société civile, les organisations non gouvernementales, les représentants des jeunes, les associations féminines, les autorités religieuses et les chefs traditionnels, afin de trouver avec le concours de tous des solutions aux principales questions d'intérêt national

Activités de bons offices, dans le cadre de 15 réunions, à l'intention d'institutions gouvernementales, de représentants des partis politiques et d'organisations locales, par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'ONUCI

Fourniture de conseils aux représentants des ministères d'exécution, notamment dans le cadre de 24 réunions visant à aider les autorités ivoiriennes à rétablir une administration nationale efficace et à renforcer l'administration publique dans les secteurs clefs à travers le pays

Oui La Représentante spéciale du Secrétaire général a tenu 17 réunions avec des dirigeants et des représentants de partis politiques, 3 réunions avec des membres de la société civile et des représentantes de partis politiques et 12 réunions avec des représentants des autorités religieuses et des chefs traditionnels.

76 Réunions ont été organisées au niveau régional, à savoir :

40 réunions avec des préfets, des maires et des représentants de partis politiques ont été organisées par le Secteur ouest à Issia, Daloa, Vavoua, Bouaflé, San Pedro, Guiglo et Bangolo.

36 réunions avec des préfets, des maires et des représentants de partis politiques ont été organisées par le Secteur est, notamment à Korhogo, Yamoussoukro, Bondoukou et Bouna.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été organisées pour donner des conseils aux ministères d'exécution aux niveaux national et local (préfets et sous-préfets) afin de concourir au rétablissement de l'administration nationale et à la centralisation du Trésor public et de l'administration.

- Formation de 150 agents des douanes à la réglementation et aux procédures douanières, en coopération avec les autorités douanières ivoiriennes
- 27 réunions ont été organisées avec les autorités régionales et locales et les autorités douanières.
- De nombreuses réunions ont également été organisées pour aider les nouveaux préfets et sous-préfet nommés en février à prendre leurs fonctions, l'objectif étant d'instaurer de bonnes relations de travail.
- Organisation d'activités visant à promouvoir le dialogue, la réconciliation et la cohésion sociale, en particulier dans les zones à haut risque, y compris des activités de renforcement des capacités à l'intention de 10 comités d'alerte rapide et de sensibilisation, et organisation de 20 réunions locales dans tout le pays pour promouvoir le dialogue, la réconciliation nationale et la cohésion sociale et renforcer la confiance entre les communautés
- 250 Agents des douanes issus des anciennes forces armées nationales ont été formés à la réglementation et aux procédures après avoir intégré l'administration des douanes.
- En outre, à la demande du Gouvernement, 2 000 combattants démobilisés ont été formés avec l'aide de l'ONUCI.
- Organisation de réunions mensuelles avec les autorités nationales et locales et les responsables locaux, les organisations non gouvernementales et l'équipe de pays des Nations Unies pour favoriser la cohésion sociale et le règlement des conflits, un accent particulier étant mis sur les litiges fonciers et les tensions intercommunautaires, et s'attaquer à leurs causes profondes
- Oui 23 comités d'alerte rapide et de sensibilisation de l'ouest du pays ont bénéficié de conseils techniques et ont reçu des tentes, des chaises, des motos et des systèmes de sonorisation financés par le Fonds pour la consolidation de la paix.
- Des réunions ont été organisées dans l'ensemble du pays pour appuyer les activités de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation et de ses commissions locales en sensibilisant la population au processus engagé et en l'encourageant à y participer.
- Présentation de rapports mensuels sur la situation des médias au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire
- 495 Réunions avec les autorités nationales et locales et les responsables locaux ont été organisées dans tout le pays pour promouvoir la cohésion sociale, une attention particulière étant accordée aux questions foncières, aux différends entre les agriculteurs sédentaires et les éleveurs et aux conflits liés à la culture et à l'exercice du pouvoir.
- 12 Rapports mensuels sur la situation des médias ont été présentés au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire.
- La Représentante spéciale du Secrétaire général a tenu 3 réunions de haut niveau avec le Ministre de la communication et 1 réunion avec le Président du Conseil national de la presse, en novembre 2013, afin de plaider pour que les médias agissent de manière plus professionnelle et responsable compte tenu de l'action menée dans tout le pays aux fins de la réconciliation

Élaboration et lancement d'une campagne d'information multimédia nationale sur la sécurité et la protection des civils, les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration, l'état de droit, le rétablissement de l'autorité de l'État, la réforme du secteur de la sécurité, le dialogue politique et la réconciliation nationale, ce qui implique l'organisation de 50 conférences de presse, la production et la diffusion aux médias nationaux et internationaux de 100 communiqués de presse et de 100 notes d'information et articles, et l'organisation de 30 sessions de sensibilisation à l'intention de 500 représentants des médias et de la société civile locaux dans 20 localités

nationale, de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix.

3 réunions avec la Ministre de la communication ont eu lieu en septembre et octobre 2013 et en février 2014.

3 réunions techniques préparatoires ont eu lieu entre le Ministère, le Conseil national de la presse et le Groupe de suivi des médias de l'ONUCI afin de coordonner le suivi, l'une des principales mesures étant l'organisation par le Conseil national de la presse de 4 activités de sensibilisation à l'intention des journalistes afin de promouvoir le professionnalisme des médias à l'appui du processus de paix.

Oui Une campagne d'information multimédia nationale sur la sécurité et la protection des civils, les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration, l'état de droit, le rétablissement de l'autorité de l'État, la réforme du secteur de la sécurité, le dialogue politique et la réconciliation nationale a été élaborée et lancée, et 30 conférences de presse ont été organisées dans le cadre de celle-ci.

31 communiqués de presse et 106 notes d'information ont été produits et diffusés.

Il y a eu moins de conférences de presse que prévu, car l'Opération a donné la priorité à sa mission de bons offices plutôt qu'à une stratégie d'information tous azimuts, et a donc revu à la baisse la fréquence des conférences, devenues bimensuelles plutôt qu'hebdomadaires ainsi que le nombre de communiqués de presse, les notes d'information étant publiées en tant que de besoin.

9 ateliers sur les médias ont été organisés.

Bien qu'il y ait eu moins de sessions de sensibilisation que prévu, l'objectif d'efficience a été atteint en organisant les ateliers dans 9 localités différentes, ce qui leur a permis d'avoir une portée importante par rapport aux moyens engagés. Ces ateliers ont réuni des participants venus de plusieurs villes avoisinantes.

174 journalistes et 60 membres de la société civile ont été sensibilisés à la question du professionnalisme et de la responsabilité des médias, notamment la gestion des rumeurs,

Activités d'information, notamment la mise à jour quotidienne du site Web de l'ONUCI et des réseaux sociaux; la production et la diffusion de 92 052 documents imprimés sur les activités de la mission (62 000 bulletins, 52 numéros de la revue hebdomadaire de l'ONUCI, 10 000 dépliants, 15 000 affiches et 5 000 banderoles); la production et la distribution d'articles promotionnels avec message (30 000 t-shirts, 6 000 calepins, 2 000 sacs, 2 000 casquettes, 7 000 stylos, 5 000 ballons de foot, 2 000 badges, 5 000 certificats de participation à des ateliers ou à des cours); la production de 4 émissions radio (de 5 à 20 minutes) sur le mandat de l'ONUCI qui seront diffusées 170 fois; la production d'une émission radio mensuelle et la diffusion de 12 débats sur le dialogue politique et la réconciliation nationale, et la production d'émissions radio hebdomadaires sur le mandat de l'ONUCI et de 16 émissions et messages thématiques sur la réconciliation nationale, le rétablissement de l'autorité de l'État, l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les droits de l'homme, la problématique hommes-femmes et le VIH/sida, qui seront diffusés régulièrement sur les ondes, et la retransmission sur 50 radios locales de 9 messages thématiques et de ces émissions

dans le contexte de l'action menée en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale. Il était initialement prévu d'organiser des sessions de sensibilisation dans 20 localités, mais il a été jugé plus opportun, pour toucher le public le plus large possible par rapport aux moyens engagés, d'organiser ces ateliers dans 9 localités choisies avec soin, où l'Opération a réussi à réunir 174 journalistes et 60 membres de la société civile. En outre, dans sa résolution 2112 (2013), le Conseil de sécurité n'a pas confirmé le rôle de l'Opération dans le développement des médias nationaux.

Oui Le site Web de l'ONUCI a été mis à jour quotidiennement.

Au total, 2 308 articles, documents, photographies et vidéos ont été publiés sur le site Web et sur les réseaux sociaux, notamment Twitter et Facebook.

Au 23 septembre 2014, l'Opération comptait 7 454 abonnés sur Twitter, contre 5 500 environ en juillet 2013. La page Facebook de l'ONUCI a été lancée en mars 2013. Elle a recueilli 1 749 « j'aime » pendant la période considérée, jusqu'en juin 2014.

4 numéros du bulletin de l'Opération, *La Force de la Paix*, ont été publiés et 20 000 exemplaires en ont été distribués dans 15 bureaux locaux pour être ensuite redistribués à la population à l'occasion d'activités menées par l'Opération sur le terrain.

30 000 t-shirts, 6 000 calepins, 2 000 sacs, 10 000 casquettes, 7 000 stylos, 1 000 ballons de foot, 2 000 badges pour les activités sur le VIH/sida, 3 000 lampes de poche, 3 000 tasses, 15 banderoles rétractables, 2 000 parapluies et 2 500 gobelets de voyage ont été conçus et produits.

6 émissions radio ont été produites et diffusées (plus de 328 fois) pour expliquer le mandat de l'ONUCI; 4 émissions radio sur l'état de droit, les droits de l'homme, la sécurité, la réconciliation et la protection des civils ont été produites et retransmises sur les ondes 328 fois au total.

Production et diffusion de 24 vidéos thématiques (de 26 minutes), dont 12 débats pour 24 émissions de la télévision publique et 6 vidéos thématiques sur les activités menées par l'ONUCI à l'appui du processus de paix, de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la réforme du secteur de la sécurité, des droits de l'homme, qui seront projetés 100 fois dans 20 localités; promotion des activités d'appui au processus de paix de l'ONUCI et sensibilisation de la population ivoirienne et d'un public plus large au moyen de 2 000 photographies montrées dans 15 expositions et diffusées sur le site Web, dans les publications et dans la presse

Organisation de 800 activités de communication dans 100 localités, notamment des caravanes de la paix faisant le tour des écoles dans le cadre de l'ONUCI Tour; organisation dans 5 localités de séminaires sur la réconciliation nationale et la consolidation de la paix, auxquels participeront des représentants de groupes influents locaux et des autorités locales et des parlementaires de 30 régions; organisation de 200 rencontres sportives et culturelles dans 100 localités pour promouvoir la cohésion sociale et la réconciliation nationale; organisation de manifestations lors de 11 journées internationales et journées des Nations Unies;

La possibilité de tenir des débats a été envisagée, l'idée étant qu'ils portent sur les principaux thèmes du mandat de l'ONUCI, à savoir la protection des civils, les droits de l'homme, la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les questions foncières et la réconciliation et la cohésion sociale.

Oui Le projet de production et de diffusion de vidéos thématiques a été interrompu du fait des discussions entre le Gouvernement et l'ONUCI sur les dispositions du mémorandum d'accord relatif à la diffusion de courts métrages sur les chaînes de la télévision publique. L'ONUCI n'est pas parvenue à s'entendre avec d'autres partenaires nationaux sur le contenu et la production de clips 2D ou 3D et leur diffusion sur des chaînes publiques.

L'ONUCI a produit plus de 5 000 photographies qui ont été diffusées principalement sur son site Web, dans des documents imprimés et sur des CD et des DVD destinés à être distribués. Aucune exposition n'a été organisée pendant la période considérée. Compte tenu de la phase de transition qui vient d'être entamée et du contexte politique actuel en Côte d'Ivoire, l'Opération a privilégié une stratégie d'information dynamique, centrée sur sa mission de bons offices, plutôt que des manifestations à grand retentissement, y compris des expositions isolées. Cela dit, des images des activités menées par l'Opération dans l'exercice de son mandat ont été exposées à l'occasion de la Journée des Nations Unies et sur Internet. Des photographies sont également exposées au quartier général de l'Opération.

230 activités de communication pour promouvoir la réconciliation nationale, la cohésion sociale et la paix ont été organisées à l'intention de représentants de groupes influents locaux et des autorités locales et de parlementaires de diverses régions :

152 visites dans 20 bureaux locaux dans le cadre de l'ONUCI Tour

9 caravanes faisant le tour des écoles

2 séminaires à l'intention de femmes membres de partis politiques (Abidjan) et d'autorités élues et de jeunes (Gagnoa)

organisation dans 100 localités de 130 réunions de travail avec des groupes cibles pour promouvoir le dialogue politique et la réconciliation nationale, la sécurité et la protection des civils, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'état de droit, le rétablissement de l'autorité de l'État, la réforme du secteur de la sécurité, les droits de l'homme et la protection de l'enfance, l'égalité des sexes et la lutte contre le VIH/sida

Exécution de 25 projets à effet rapide : 20 visant à favoriser la réconciliation, le dialogue et la prévention et le règlement des conflits dans les zones du pays exposées aux conflits, et 5 visant à promouvoir le rétablissement de l'autorité de l'État

35 manifestations sportives et culturelles

5 journées célébrées (journées internationales et Journée des Nations Unies)

32 réunions de travail organisées à la suite de la Journée des Nations Unies pour promouvoir le dialogue politique et la réconciliation nationale, la sécurité et la protection des civils, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'état de droit, le rétablissement de l'autorité de l'État, la réforme du secteur de la sécurité, les droits de l'homme et la protection de l'enfance, l'égalité des sexes et la lutte contre le VIH/sida.

Oui 22 projets à effet rapide sont actuellement menés pour favoriser la réconciliation, le dialogue et la prévention et le règlement des conflits.

5 projets à effet rapide sont actuellement menés pour promouvoir le rétablissement de l'autorité de l'État.

8 des projets portant sur la réconciliation nationale ont été achevés.

Réalisations escomptées 3.2 : Réalisation de progrès dans la réforme des institutions chargées de la défense et de la sécurité et renforcement des capacités des mécanismes civils de contrôle et de surveillance du respect du principe de responsabilité

Indicateurs de succès prévus

Réalisation de progrès dans la mise en œuvre des principales réformes dans les ministères et les organismes locaux chargés de la sécurité, au regard des objectifs, objectifs d'étape et objectifs de référence énoncés dans la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et le plan d'action national correspondant

Indicateurs de succès effectifs

Un plan d'action pour la réforme de la police a été arrêté en novembre 2013 par le Groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité du Ministère de l'intérieur, avec l'appui de l'ONUCI, et présenté au Ministère en février 2014, mais n'a pas été mis en œuvre au cours de la période considérée. Les 17 propositions de réforme y figurant (notamment celles sur le nouveau statut civil, le nouvel organigramme et la décentralisation de la police, la création d'une police municipale et la problématique hommes-femmes) ont toutefois été intégrées dans la stratégie décennale de sécurité nationale adoptée par le Conseil national de sécurité.

Concernant le secteur de la défense, le Ministère de la défense a établi des règles, des règlements et des politiques de défense nationale (notamment une politique de défense nationale, une doctrine en matière d'engagement militaire, un plan financier pour la défense, une charte d'éthique et un code de déontologie du personnel de défense) qui figurent dans 25 textes législatifs différents.

Décentralisation et fonctionnement effectif de l'organe national de conseil et de coordination pour la réforme du secteur de la sécurité	Le secrétariat du Conseil national de sécurité a engagé la décentralisation de la réforme du secteur de la sécurité, lançant des activités de sensibilisation et de formation à l'intention des préfets et des autorités locales. En novembre 2014, deux comités spéciaux locaux ont été créés à Adzopé et Abengourou en vue de mettre en place à titre expérimental des Conseils de sécurité régionaux. Ces conseils, dont les attributions ont été définies à l'issue de séminaires de sensibilisation tenus dans les deux régions, devraient commencer à fonctionner en janvier 2015.
Augmentation du nombre de services d'accueil des femmes dans les postes de police et les gendarmeries au niveau des districts (2012/13 : 22 des 300 postes de police et aucune des 154 brigades de gendarmerie; 2013/14 : 25 des 278 postes de police et 10 des 154 brigades de gendarmerie)	Au cours de l'exercice, les autorités nationales n'ont officiellement créé aucun service d'accueil réservé aux femmes dans les unités de police et de gendarmerie, invoquant le manque de moyens. En revanche, 379 coordonnateurs de la police et 456 coordonnateurs de la gendarmerie pour les questions relatives à la violence sexuelle et sexiste et la protection des populations vulnérables ont été formés et postés dans l'ensemble des 124 commissariats et 178 brigades de gendarmerie du pays.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture hebdomadaire de services de conseil et d'assistance technique à l'organe national de coordination de la réforme du secteur de la sécurité, notamment détachement de spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité auprès des structures gouvernementales compétentes	En partie	<p>Organisation de réunions de coordination hebdomadaires et d'activités de renforcement des capacités.</p> <p>Des spécialistes de l'ONUCI dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité ont été affectés auprès du secrétariat du Conseil national de sécurité de février à septembre 2013, mais leur mission a pris fin en octobre 2013, l'ONUCI ne disposant plus du personnel nécessaire. L'ONUCI a contribué à définir les attributions du Groupe consultatif, l'organe consultatif stratégique du secrétariat du Conseil national de sécurité, composé d'acteurs nationaux et internationaux de la réforme du secteur de la sécurité. Le Groupe poursuit normalement ses travaux depuis janvier 2013. Il se réunit chaque mois et constitue un dispositif unique d'évaluation et de suivi conjoints de la réforme du secteur de la sécurité, assurant également une fonction de coordination et de conseil stratégique.</p>
Contrôle de l'application du plan d'action national pour la réforme du secteur de la sécurité dans tout le pays et appui aux activités de sensibilisation	Oui	En collaboration avec le secrétariat du Conseil national de sécurité, l'ONUCI a organisé à Abidjan en août 2013 un séminaire de suivi et

Organisation de 6 stages de formation sur la gouvernance démocratique à l'intention de 10 acteurs issus du corps législatif et d'instances non étatiques s'occupant de sécurité, comme la société civile, et tenue de consultations mensuelles avec la commission parlementaire intéressée par les institutions chargées de la sécurité et du maintien de l'ordre sur la responsabilité et la transparence des institutions du secteur de la sécurité ivoirien.

Organisation de 2 ateliers nationaux et de 6 ateliers locaux de formation de formateurs sur la gouvernance démocratique, notamment les rôles et les responsabilités des institutions chargées de la sécurité pour ce qui est des droits de l'homme, de la protection de l'enfance et de la prise en compte de la problématique hommes-femmes, et sur l'établissement du budget. Ces ateliers aideront à informer et à sensibiliser la population sur la bonne gouvernance et à réduire les violations au sein des forces armées. Ils seront suivis par les autorités administratives régionales et locales (préfets) et la

d'évaluation à l'intention de 41 coordonnateurs de la réforme du secteur de la sécurité travaillant au sein des structures d'exécution.

Les spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité et le secrétariat du Conseil national de sécurité ont effectué ensemble, chaque mois, sur le terrain des visites de sensibilisation des autorités locales et de la société civile.

Un séminaire sur l'appropriation par les acteurs locaux de la réforme du secteur de la sécurité a été organisé à Yamoussoukro à l'intention des 33 préfets de région de Côte d'Ivoire.

Un séminaire de suivi sur l'appropriation par les acteurs locaux de la réforme du secteur de la sécurité et la mise en œuvre de la réforme à l'échelon local a été organisé à l'intention de 50 représentants des autorités administratives (préfets) du secteur Ouest.

- 1 Stage de formation sur le contrôle démocratique a été organisé en septembre 2013 par l'ONUCI en collaboration avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées à l'intention des partis politiques, des députés et des représentants de la société civile.
 - 2 Séances de formation ont été organisées en décembre 2013 et avril 2014 par l'ONUCI en collaboration avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées et la fondation allemande Friedrich-Ebert-Stiftung à l'intention de la Commission de la sécurité et de la défense de l'Assemblée nationale.
 - 11 Réunions de concertation (« réunions casse-croûte »), ont rassemblé des représentants de la société civile, des partis politiques et des institutions étatiques, pour débattre de questions liées à la réforme du secteur de la sécurité.
- Oui En collaboration avec le secrétariat du Conseil national de sécurité, l'ONUCI a organisé 12 séminaires de sensibilisation à l'intention de 480 représentants des autorités administratives locales et de la société civile. Ces séminaires visaient à présenter de façon générale la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité et son appropriation par les acteurs locaux, ainsi que les moyens de renforcer l'autonomie des autorités administratives locales et leur capacité de mettre en œuvre la réforme à l'échelon local.

société civile (organisations locales, personnalités religieuses et associations féminines), soit 60 stagiaires par session dans trois régions.

6 sessions de formation de formateurs portant sur l'éthique, les droits de l'homme, la déontologie, l'état de droit, l'égalité des sexes et la lutte contre le VIH/sida ont été organisées à l'intention des membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire.

En collaboration avec le secrétariat du Conseil national de sécurité, l'ONUCI a organisé un séminaire sur la gestion des rumeurs à l'intention de 30 journalistes.

50 visites effectuées dans les entrepôts d'armes et de munitions pour vérifier leur conformité avec les directives techniques internationales sur les munitions.

Oui 57 visites de contrôle ont été effectuées dans les entrepôts d'armes et de munitions.

Des avis, des recommandations et une assistance régulière ont été apportés aux autorités nationales compétentes pour les aider à se mettre en conformité avec des directives techniques internationales sur les munitions.

Composante 4 (ordre public)

51. L'ONUCI a continué de contribuer au rétablissement de la présence des forces de l'ordre ivoiriennes dans tout le pays, au renforcement de leurs capacités institutionnelles et opérationnelles, moyennant l'affectation de personnel à leurs côtés, son assistance et ses conseils techniques, et au retour de la confiance, moyennant l'organisation régulière de patrouilles diurnes et nocturnes aux côtés des policiers et des gendarmes locaux. Elle a également donné des conseils concernant le respect des droits de l'homme et les meilleures pratiques pour ce qui est d'assurer le maintien de l'ordre dans le respect des valeurs démocratiques.

52. Dans le cadre de son appui à l'application de la stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité, l'ONUCI a fourni une aide technique au Groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité du Ministère de l'intérieur concernant le plan d'action pour la réforme de la police et les modalités et procédures d'habilitation des policiers; toutes ces propositions sont en cours d'examen par le Ministre de l'intérieur et de la sécurité.

53. L'ONUCI a fourni une assistance et des conseils techniques au Ministère de la justice, des droits de l'homme et des libertés publiques au sujet de l'application de la stratégie nationale pour la réforme de la justice, notamment pour ce qui a trait aux administrations judiciaire et pénitentiaire.

54. Concernant le suivi des affaires, la cellule spéciale d'enquête et d'examen a enquêté sur 84 affaires liées à la crise postélectorale. Par ailleurs, la campagne de mobilisation coordonnée par l'ONUCI a permis la reprise des procès devant les cours d'assises en mai 2014 après 10 ans d'interruption. Les tribunaux ne se sont toutefois pas encore prononcés sur ces affaires. En matière de droits fonciers, l'ONUCI a assisté aux audiences portant sur les droits de propriété et l'occupation des terres, suivi les dossiers et aidé les autorités judiciaires à harmoniser la jurisprudence.

55. Concernant l'accès à la justice, six bureaux d'aide juridique ont été ouverts dans six régions reculées en vue de fournir une assistance juridique gratuite aux populations vulnérables. Un projet de loi sur l'instauration d'une aide juridictionnelle gratuite prise en charge par l'État a été établi en collaboration avec le Ministère de la justice.

56. L'ONUCI a collaboré étroitement avec la Direction de l'administration pénitentiaire à la réforme du système pénitentiaire et carcéral. Des plans de travail stratégiques sur l'administration pénitentiaire et le renforcement des capacités de gestion de la sécurité interne dans les prisons ont été établis, ce qui a donné lieu à une diminution notable des évasions et une meilleure observation des droits des détenus. Grâce à l'appui fourni par l'ONUCI en matière de formation, 2 002 ex-combattants démobilisés ont été recrutés comme gardiens de prison. En collaboration avec le Ministère de la santé, l'ONUCI a appuyé la mise en place d'une nouvelle politique de santé pénitentiaire, en matière de soins médicaux et de santé psychologique, grâce à laquelle le nombre de décès liés aux maladies et à la malnutrition a baissé.

Réalisation escomptée 4.1 : Renforcement de l'ordre public et mise en place, au sein de la Police nationale et de la gendarmerie ivoirienne, de capacités opérationnelles durables

Indicateurs de succès prévus

Les unités de Police nationale et de gendarmerie sont pleinement opérationnelles dans tout le pays et disposent des moyens matériels indispensables à leur fonctionnement.

Mise en œuvre par le Gouvernement d'un programme national de réforme et de modernisation des services de maintien de l'ordre dans le cadre de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, notamment en matière de formation et de professionnalisation

Restructuration et remise en service par le Gouvernement des inspections générales des services de police et de gendarmerie afin de renforcer le suivi et l'évaluation de la qualité des services fournis à la population

Indicateurs de succès effectifs

La Police nationale a été déployée sur l'ensemble du territoire national (police : 124 commissariats et 5 compagnies d'intervention rapide chargées des opérations antiémeutes; gendarmerie : 178 brigades départementales et 22 escadrons mobiles). Le manque de moyens logistiques et de matériel de base, notamment de véhicules, de matériel de transmissions, d'armes à feu et de matériel antiémeutes, a pesé sur la capacité des forces de l'ordre d'assurer efficacement la sécurité dans le pays.

Bien que la Police des Nations Unies ait estimé que les services de police et de gendarmerie n'étaient pas suffisamment équipés, il n'a été procédé à aucun achat d'armes ou d'autre matériel depuis la levée partielle de l'embargo sur les armes décidée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2153 (2014); l'armée en revanche a reçu du matériel supplémentaire.

Un plan d'action quinquennal détaillé pour la réforme de la police a été établi en novembre 2013 mais n'a pas été appliqué, le Ministre de l'intérieur devant encore l'approuver. Les propositions de réforme ont toutefois été intégrées dans la stratégie décennale de sécurité nationale adoptée en 2014 par le Conseil national de sécurité.

En raison du retard pris dans la mise en œuvre des réformes dans la police et la gendarmerie, les services d'inspection générale de chaque institution n'ont pas vu le jour. Le plan de réforme de la police a été établi mais n'est pas approuvé. Il n'existe aucun plan pour la gendarmerie.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils à la Police nationale, grâce à la participation aux réunions journalières des neuf groupes de travail sur la réforme de la police et suivi de la mise en œuvre d'un plan d'action national pour la réforme de la police	Oui	<p>Les policiers de l'ONUCI participant aux travaux des 9 groupes de travail sur la réforme de la police ont fourni quotidiennement appui et conseils.</p> <p>Une première ébauche du plan d'action national pour la réforme de la police a été soumise au Ministre de l'intérieur en novembre 2013; la Police des Nations Unies a apporté des conseils et son aide pour améliorer le texte, qui a été officiellement présenté au Ministre en février 2014.</p> <p>De janvier à mars 2014, la Police des Nations Unies a aidé le groupe de travail de la Police nationale à établir le projet de texte sur les modalités et procédures d'habilitation des policiers et à le mettre en application.</p>
Conseils prodigués à l'occasion de visites quotidiennes dans les nouveaux postes de police des zones frontalières et dans les zones où les problèmes de maintien de l'ordre sont particulièrement aigus et maintien d'une présence conjointe continue aux principaux points de passage de la frontière avec le Libéria	Oui	<p>La Police des Nations Unies et les services nationaux de police et de gendarmerie ont effectué au total 1 075 patrouilles conjointes dans les zones frontalières au cours de la période considérée.</p> <p>La Police des Nations Unies a assisté à 36 réunions transnationales rassemblant des représentants de l'ONUCI, de la MINUL et des forces de défense et de police ivoiriennes et libériennes. À partir d'avril 2014, ces réunions ont été suspendues en raison de l'épidémie de maladie à virus Ebola en Guinée et au Libéria.</p>
24 090 journées de patrouille de la Police des Nations Unies, notamment des unités de police constituées (22 postes de police × 3 patrouilles par jour × 365 jours), dans les zones difficiles et sur les routes stratégiques du pays, y compris des patrouilles conjointes avec les unités de police constituées, et appui aux services chargés de l'application des lois dans l'ensemble du pays, dont 8 030 patrouilles conjointes avec la police et la gendarmerie ivoiriennes (22 postes de police × 1 patrouille par jour × 365 jours)	39 692	<p>Patrouilles ont été effectuées dans l'ensemble du pays, dont 15 414 en compagnie des forces locales de police et de gendarmerie. Les patrouilles ont été plus nombreuses que prévu en raison de la création d'un poste de Police des Nations Unies supplémentaire et du fait que l'ONUCI a participé à davantage de patrouilles conjointes avec les forces de l'ordre locales; sur les 23 postes de Police des Nations Unies, 18 ont commencé à effectuer des patrouilles nocturnes avec les forces de l'ordre locales.</p>
21 900 journées de patrouille des unités de police constituées des Nations Unies (6 unités de police constituées × 10 patrouilles × 365 jours).	17 351	<p>Les patrouilles des unités de police constituées ont été moins nombreuses qu'escompté en raison du transfert d'une unité de police constituée à la MINUSMA en juillet 2013. De juillet 2013 à août 2014, date de l'arrivée d'une unité de</p>

400 escortes effectuées par les unités de police constituées pour assurer la sécurité du personnel non armé des Nations Unies dans l'exercice de ses fonctions.

3 432 visites de la Police des Nations Unies aux autorités locales et aux ONG afin d'évaluer la situation sur les plans de la sécurité et de l'aide humanitaire ainsi que dans le secteur sociopolitique dans leurs domaines de responsabilité et pour améliorer la coordination des actions sur le terrain (22 postes de Police des Nations Unies × 3 visites × 52 semaines) et 3 432 séances d'accompagnement professionnel, d'information et de conseil à l'intention des unités de police et de gendarmerie dans tout le pays (22 postes de Police des Nations Unies × 3 séances × 52 semaines).

Appui quotidien grâce au détachement de personnel et à des réunions et des échanges réguliers avec la Police nationale et la gendarmerie en vue de créer une Cellule de lutte contre la criminalité transnationale dans le cadre de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest.

police constituée mauritanienne, l'ONUSI a poursuivi sa mission avec 5 unités, au lieu des 6 dont le déploiement avait été autorisé.

116 Les escortes ont été moins nombreuses qu'escompté en raison de la baisse des demandes d'escortes de la part du personnel civil des Nations Unies.

3 492 Visites de la Police des Nations Unies aux autorités locales ont été effectuées.

1 864 séances d'accompagnement professionnel d'une durée d'une journée ont été organisées à l'intention de 17 983 policiers et gendarmes dans tout le pays en vue de renforcer leur capacité de lutter contre la criminalité et à protéger les civils.

Les séances d'accompagnement professionnel ont été moins nombreuses qu'escompté en raison notamment de la réduction d'effectifs de la Police des Nations Unies et de la diminution des besoins dans les services de police et de gendarmerie.

Oui Un appui a été fourni quotidiennement moyennant l'affectation de personnel aux services de maintien de l'ordre.

L'ONUSI a organisé en octobre 2013 à Abidjan une conférence des donateurs de haut niveau et une réunion du comité politique de haut niveau sur l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest et a participé aux deux manifestations.

L'ONUSI a organisé 10 réunions avec les correspondants ivoiriens de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest dans diverses administrations (police, gendarmerie, Forces républicaines de Côte d'Ivoire, douanes, administration des eaux et forêts, justice, cellule nationale de traitement des informations financières) afin d'examiner les questions relatives à la création de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale.

Un projet de décret présidentiel portant création de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale en Côte d'Ivoire a été élaboré en mars 2014. À la fin de la période considérée, la Cellule n'avait toujours pas été créée officiellement, le décret devant être pris en novembre 2014.

51 stages de formation de formateurs, pour au moins 1 530 membres de la police, de la gendarmerie et de la Cellule de lutte contre le racket, sur les droits de l'homme, la procédure pénale, la protection des lieux de crime, la balistique, la falsification de documents et la prise d'empreintes digitales, la police de proximité, la lutte antiémeutes, les nouvelles formes de criminalité comme les cyberattaques, les fraudes téléphoniques ou sur Internet et la lutte contre la drogue, le racket et la corruption

4 réunions de sensibilisation à l'égalité des sexes menées avec des responsables de la Police nationale et de la gendarmerie chargés de la planification, de la supervision et de l'exécution, afin d'encourager le recrutement de femmes officiers dans les services de maintien de l'ordre, en particulier dans la gendarmerie

10 projets à effet rapide devant contribuer à rétablir l'ordre

Cours de remise à niveau sur l'éthique et la déontologie, à l'intention de 2 000 formateurs de la police, dans le cadre de la mise en œuvre du Code de déontologie de la Police nationale

Oui 248 formations de base ont été dispensées à l'intention de 2 733 policiers, 2 707 gendarmes, 28 membres de la Cellule de lutte contre le racket, 255 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire, 717 membres du Centre de coordination et de décision opérationnelles et 87 agents pénitentiaires.

13 séminaires de formation interactifs ont été organisés à l'intention de 269 policiers, 600 gendarmes et 122 membres du Centre de coordination et de décision opérationnelles.

Aucune formation sur la lutte contre les nouvelles formes de criminalité n'a été dispensée, la composante police de l'ONUCI ne disposant pas d'experts dans le domaine.

Les formations ont été plus nombreuses que prévu en raison de l'augmentation des besoins exprimés par les autorités nationales.

5 Réunions de sensibilisation ont été organisées à l'attention des responsables de la gendarmerie ivoirienne en vue d'encourager le recrutement des femmes dans cette institution.

L'ONUCI a appuyé la tenue en mars 2014 à Abidjan de la conférence internationale sur l'intégration des femmes dans la gendarmerie, à laquelle ont participé des responsables de la gendarmerie nationale et du Ministère de la défense de Côte d'Ivoire et de plusieurs pays africains.

4 12 projets devant contribuer à rétablir l'ordre public ont été mis en œuvre; 4 d'entre eux ont été achevés.

540 Policiers ont été formés de mai à juillet 2013 dans le cadre du projet d'appui à la réconciliation entre la population et la Police nationale financé par l'Union européenne.

1 Séminaire sur l'éthique et la déontologie policières a été organisé à l'intention de 100 policiers en juillet 2013.

163 Séances d'accompagnement professionnel ont été organisées à l'intention de 1 186 policiers et gendarmes.

8 Séances d'accompagnement sur l'éthique et la déontologie professionnelles ont été organisées à l'intention de 88 membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire.

Conseils quotidiens aux écoles de police et de gendarmerie du pays sur la mise en conformité de leur programme de formation avec les normes internationales

Oui L'école de police d'Abidjan, l'école de gendarmerie d'Abidjan et celle de Toroguhé ont reçu quotidiennement des conseils sur leur programme d'enseignement dans les domaines des droits de l'homme, du droit humanitaire, de la protection de l'enfance et de la protection des personnes vulnérables.

L'ONUCI a organisé 12 réunions mensuelles d'un groupe de travail mixte composé de policiers de l'ONUCI, de représentants de l'ONG Projustice et de fonctionnaires de la Police nationale, de la gendarmerie et de l'administration de la justice.

Le groupe a formulé à l'intention des services répressifs des recommandations communes sur les réformes destinées à mettre les méthodes employées par la police judiciaire dans les enquêtes préliminaires en conformité avec les normes internationales.

Réalisation escomptée 4.2 : Rétablissement de l'autorité de l'appareil judiciaire et des institutions garantes de l'état de droit, notamment l'administration pénitentiaire, dans toute la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en œuvre par le Gouvernement en 2013/14 du plan de réforme et de modernisation du système judiciaire et pénitentiaire ivoirien, comme prévu dans la stratégie nationale pour le secteur de la justice, dans le cadre du plan stratégique global pour la réforme du secteur de la sécurité

Le Ministère de la justice a mis en œuvre 25 % de la stratégie nationale pour le secteur de la justice pendant la période allant de juillet 2013 à juin 2014. Le plan devrait être pleinement mis en œuvre au 30 décembre 2015.

Augmentation du nombre d'affaires relatives à des violations des droits de l'homme traitées par le Groupe des enquêtes spéciales du Ministère de la justice et portées devant le Tribunal militaire qui ont été jugées au cours de la période 2013/14 (2011/12 : 2; 2012/13 : 10; 2013/14 : 20)

84 affaires ont fait l'objet d'une enquête et doivent être jugées.

L'ONUCI a observé 7 audiences au Tribunal militaire d'Abidjan, dont 2 dans le cadre de procès pour violations des droits de l'homme.

Augmentation du nombre de centres d'assistance juridique fournissant des services aux populations vulnérables, notamment aux victimes de violence sexuelle et sexiste et aux enfants, ainsi que des réponses aux questions de droit foncier et d'identité, au niveau des communautés et des villages, dans l'ouest et le nord du pays (2011/12 : 0 centre d'assistance; 2012/13 : 2 centres d'assistance; 2013/14 : 6 centres d'assistance)

Objectif atteint. Les 6 centres d'assistance juridique sont pleinement opérationnels depuis mai 2014.

5 178 personnes (dont 43 % de femmes) ont reçu individuellement des conseils des juristes des centres d'assistance (plus de 50 % des demandes étaient des demandes d'état civil). Afin de sensibiliser la population, des affiches et des brochures ont été distribuées dans les zones ciblées et des émissions radio ont été régulièrement diffusées par ONUCI-FM.

43 781 personnes (dont 49 % de femmes) ont bénéficié d'activités de sensibilisation de masse ou de proximité menées avec l'appui de 215 volontaires communautaires et d'organisations non gouvernementales locales.

1 838 acteurs de la justice et membres de la société civile (dont 23 % de femmes) ont reçu une formation aux questions de droit et de justice.

163 personnes ont bénéficié d'une assistance judiciaire complète, Abidjan prenant en charge le versement d'honoraires, les frais de voyage et les frais d'avocat.

835 détenus (dont 12 % de femmes et 8 % d'enfants) ont bénéficié d'informations juridiques relatives à leur dossier dans les centres d'assistance juridique.

Diminution du nombre d'évasions de prison pour 1 000 détenus (2011/12 : 42 pour 1 000; 2012/13 : 23 pour 1 000; 2013/14 : 15 pour 1 000)

Objectif atteint. Le nombre d'évasions est passé à 6 pour 1 000 détenus.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Tenue de 20 réunions avec les autorités nationales, dont la Cellule d'exécution et le Comité directeur pour la réforme du secteur de la justice, afin de faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan stratégique pour la réforme du secteur de la justice, en particulier du système carcéral; tenue de 12 réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies afin d'élaborer un programme d'appui pluriannuel conjoint des Nations Unies visant à renforcer les services de police, l'appareil judiciaire, les établissements pénitentiaires et l'accès à la justice en Côte d'Ivoire</p>	<p>Oui</p>	<p>L'ONUCI était représentée au Comité directeur et à la Cellule nationale chargés de mettre en œuvre la réforme nationale de la justice. En coopération avec les partenaires nationaux, elle a organisé 4 ateliers (sur l'assistance juridique, les normes nationales applicables aux établissements judiciaires et pénitentiaires et la rédaction du code de procédure pénale), une table ronde (sur l'intégrité du système judiciaire) et 4 séances de sensibilisation sur la stratégie nationale pour la justice.</p> <p>7 réunions ont été consacrées au contrôle de la mise en œuvre du plan stratégique pour la réforme de la justice.</p> <p>18 réunions avec plusieurs représentants des autorités judiciaires ont été organisées pour défendre diverses mesures relatives au fonctionnement du secteur judiciaire.</p> <p>11 réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires techniques et financiers concernés par les questions relatives au secteur judiciaire ont été tenues en vue d'améliorer la coordination de l'action des donateurs internationaux visant à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la justice.</p>

Mise en œuvre d'un projet relatif à l'accès à la justice, en coopération avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Union européenne, dans le cadre de 12 réunions avec les signataires et coordination d'ensemble et fourniture de conseils techniques grâce à 104 réunions avec les organisations non gouvernementales nationales qui gèrent le projet de création, dans les principales villes du pays (Guiglo, Man, Bouaké, Korhogo, San Pedro et Bondoukou), de 6 centres d'assistance juridique chargés d'offrir gratuitement une représentation en justice et de former les relais communautaires

Appui à la mise en place par l'ordre des avocats de Côte d'Ivoire d'une assistance juridique gratuite dans le cadre de 10 réunions de travail avec la communauté judiciaire et d'activités de défense de la modification de la législation sur l'assistance juridique auprès des responsables

Suivi de 24 audiences concernant des litiges fonciers ruraux en vue d'évaluer l'efficacité du système judiciaire dans le domaine de la propriété foncière et remise d'un rapport au Gouvernement

Suivi de 60 audiences pénales concernant des crimes graves et des violations du droit international commis pendant la crise survenue à l'issue des élections, vérification du respect de

Oui L'ONUCI a contrôlé le fonctionnement courant et les activités de coordination des 6 centres d'assistance juridique du pays en menant les activités suivantes :

3 réunions de coordination ont été menées

35 rapports périodiques ont été publiés

7 visites de terrain ont été effectuées

52 réunions ont été organisées avec des membres du personnel des centres d'assistance

6 documents relatifs au transfert en vue de 2015 et 17 documents de synthèse des données consolidées sur les activités des centres d'assistance ont été rédigés.

10 Séances de travail ont été organisées avec la communauté juridique (dont 2 ateliers). La législation sur l'assistance juridique a été modifiée et un projet de loi fait l'objet d'un débat à la Direction du Ministère de la justice chargée de la réforme législative. L'ONUCI a contribué à la rédaction de la nouvelle loi sur l'assistance juridique.

Un accord-cadre (mémoire d'accord) entre l'ordre des avocats de Côte d'Ivoire et le Ministère de la justice a été élaboré conjointement par l'ONUCI et des experts de l'Union européenne.

La Mission a convoqué une réunion de consultation entre les parties, ce qui a abouti à l'adoption, en avril 2014, d'une modification à l'Accord et au prolongement de trois ans du délai prévu pour sa mise en œuvre.

12 Audiences concernant des litiges fonciers dans les zones rurales ont été suivies. Le nombre d'audiences contrôlées est inférieur aux prévisions car il a été difficile d'obtenir les documents nécessaires et parce qu'un jugement ne peut être prononcé que si une demande écrite a été présentée.

8 activités de sensibilisation de la population concernant l'aspect juridique des questions foncières dans l'ouest du pays ont été organisées avec l'appui de l'ONUCI.

Non Aucune audience pénale n'a été tenue en 2013/14 dans des affaires liées à la crise survenue à l'issue des élections.

toutes les normes internationales pertinentes en matière de justice et remise d'un rapport au Gouvernement sur le fonctionnement des tribunaux, notamment du Tribunal militaire

84 affaires ont fait l'objet d'enquêtes de la part du Groupe des enquêtes spéciales et d'examen et sont en attente d'un procès.

Une assistance technique a été fournie au Groupe, ainsi qu'un appui à la coordination et à la défense des efforts déployés par le pays pour lutter contre l'impunité.

18 réunions avec les autorités judiciaires et les acteurs internationaux ont été consacrées à la justice en période de transition.

Les activités concertées de sensibilisation des autorités menées par l'ONUCI ont permis la reprise des procès avec jury (Cour d'assises) en mai 2014 après 10 années de carence. Toutefois, les jurys ne se sont encore prononcés sur aucune affaire relative à la crise survenue à l'issue des élections.

125 audiences pénales ont été observées, notamment dans des affaires de violence sexuelle et sexiste, et des recommandations ont été formulées par l'ONUCI.

7 audiences au Tribunal militaire d'Abidjan, dont 2 concernant des poursuites dans des affaires de violation des droits de l'homme, ont été observées par l'ONUCI.

1 rapport détaillé sur le fonctionnement de l'ensemble du système ivoirien de justice militaire a été produit. La Mission y évalue le degré de conformité du régime ivoirien de justice militaire aux règles et normes internationales applicables.

Assistance au Gouvernement en vue de renforcer le système de formation juridique, judiciaire et pénitentiaire, notamment l'Institut de formation judiciaire, dans le cadre de 12 réunions de travail avec les autorités ivoiriennes, en partenariat avec les écoles européennes formant les magistrats, les greffiers, les gardiens de prison et les travailleurs sociaux pour mineurs

Oui 14 séances de travail ont été tenues avec les autorités ivoiriennes, des représentants de l'Institut de formation judiciaire de Côte d'Ivoire et de l'École nationale de l'administration pénitentiaire de France en vue de renforcer le système de formation aux métiers de l'administration pénitentiaire.

L'ONUCI a fourni des conseils poussés au Ministère de la justice afin de l'appuyer dans ses efforts visant à modifier et à réformer la législation, les règles et les règlements applicables à l'Institut national de formation judiciaire.

En tant que membre du Comité directeur pour la réforme de l'Institut national de formation

<p>Tenue de 12 réunions avec le Ministère de la justice et les juges du tribunal de Yopougon pour aider à la mise en œuvre d'un projet pilote de réorganisation et d'informatisation des greffes des tribunaux, afin de renforcer la capacité des juridictions à tenir des registres et à fournir des statistiques judiciaires</p>	<p>judiciaire, l'ONUCI a contribué à la planification stratégique de ces réformes lors de 5 réunions de coordination.</p> <p>Non Faute de financement par le Ministère de la justice, l'ONUCI a recentré ses efforts sur les questions relatives à la justice pour mineurs.</p> <p>24 réunions avec les juges des enfants du Tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau et de Yopougon et des organisations non gouvernementales ont été organisées par l'ONUCI, ce qui a abouti à la libération de 20 mineurs.</p> <p>2 sessions de formation sur la prise en charge des enfants ayant des difficultés avec la justice s'adressant à des juges et à des membres du personnel pénitentiaire ont été animées par l'ONUCI en mars 2014.</p> <p>L'ONUCI a également facilité la coordination et la concertation entre les juges, les bureaux des procureurs et les organisations non gouvernementales travaillant sur les questions de justice pour mineurs.</p>
<p>Mise à disposition de 33 spécialistes des questions pénitentiaires travaillant quotidiennement au côté des autorités du pays, dans 33 établissements pénitentiaires, pour fournir un appui et des conseils techniques au personnel sur l'amélioration de la sécurité, la gestion des prisons, la mise en œuvre du règlement et la mise en place de 3 nouvelles instructions permanentes portant notamment sur le mécanisme de dépôt de plainte par les détenus, la fouille et les visites familiales</p>	<p>Oui 33 spécialistes des questions pénitentiaires de l'ONUCI ont fourni un appui et des conseils techniques au personnel de l'administration pénitentiaire au moyen de 10 visites quotidiennes environ.</p>
<p>Prestation de conseils au Gouvernement sur la planification du recrutement et de l'intégration dans le système carcéral de 1 500 ex-combattants et organisation dans 33 établissements pénitentiaires, grâce au partage de locaux et au mentorat, de 66 stages de formation à l'intention des nouvelles recrues consacrés au système national d'administration pénitentiaire, au règlement pénitentiaire et aux droits de l'homme</p>	<p>2 002 Ex-combattants ont été recrutés et intégrés dans l'administration pénitentiaire.</p> <p>88 séances de formation ont été organisées à l'intention des 2 002 ex-combattants recrutés dans les 34 centres de détention (un établissement pénitentiaire supplémentaire a ouvert à Saliakro au cours de la période considérée) sur divers sujets, notamment la sécurité pénitentiaire, les fouilles, les droits de l'homme, les registres et les droits des détenus.</p>
<p>Tenue de 6 séances de travail avec les autorités nationales pour suivre la mise en place de l'établissement pénitentiaire semi-ouvert de Saliakro</p>	<p>14 Séances de travail avec les autorités nationales ont été organisées afin de suivre la mise en place de l'établissement pénitentiaire semi-ouvert de Saliakro</p>

Exécution de 10 projets à effet rapide en appui au renforcement du système judiciaire et du système pénitentiaire

1 Pendant la période considérée, 13 projets visant à consolider le secteur judiciaire et pénitentiaire étaient en cours d'exécution. Un seul d'entre eux a été achevé.

Composante 5 : appui

57. La composante appui englobe les activités de la Division de l'appui à la mission, de la Section de la sécurité et de l'Équipe Déontologie et discipline. Au cours de la période considérée, un appui a été fourni aux équipes opérationnelles, à l'appui de l'exécution du mandat de l'ONUCI, sous forme de services logistiques, administratifs, financiers et de services de sécurité, grâce à l'exécution des produits connexes, à l'amélioration de certains services et à la réalisation de gains d'efficacité. L'appui a notamment porté sur la mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline, l'administration du personnel, les soins médicaux, la remise en état et la rénovation de locaux et installations de l'Opération, l'informatique et les communications, les opérations aériennes, les transports aériens et terrestres, les opérations d'approvisionnement ainsi que la sécurité à l'échelle de l'ensemble de l'Opération. Pendant l'exercice, l'accent a été mis sur : a) la fermeture de 4 camps, l'ouverture de trois autres camps et le déménagement consécutif des contingents; b) le rapatriement et le redéploiement des contingents; c) la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja.

Réalisation escomptée 5.1 : Apport d'un soutien plus efficace et plus efficient à l'Opération en matière de logistique, d'administration et de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Respect strict (100 %) des normes minimales de sécurité opérationnelle dans les locaux et structures utilisés par l'ONUCI, y compris les nouveaux camps (2011/12: 100 %; 2012/13 : 100 %; 2013/14 : 100 %)

Objectif atteint. Au 30 juin 2013, les normes minimales de sécurité opérationnelle étaient respectées dans tous les locaux de l'ONUCI.

98,06 % des membres des contingents ont été logés dans des bâtiments en dur, les autres dans des tentes.

Les soldats hébergés sous tente ont été installés dans des camps provisoires qu'il est prévu de fermer au cours de l'exercice 2014/15 du fait du retrait des contingents, à l'issue duquel 100 % du personnel sera hébergé dans des bâtiments en dur.

Réduction du nombre de cas de paludisme signalés parmi le personnel de l'ONUCI, y compris le personnel en tenue (2011/12: 170; 2012/13: 163; 2013/14: 143)

Le nombre de cas a été de 224 par mois en moyenne. Ce taux plus élevé que prévu s'explique par le caractère endémique de la maladie dans la zone de la mission.

L'action de sensibilisation consacrée à la prévention et au traitement du paludisme s'est poursuivie au cours de l'exercice dans le cadre d'émissions audiovisuelles et de séances de formation, et moyennant la distribution de moustiquaires et d'insectifuges.

Réduction du nombre d'accidents de la route à 2 au maximum pour 100 véhicules (2011/12: 2,5; 2012/13: 2,3; 2013/14: 2)	Objectif atteint. Le taux d'accidents a été de 1,6 % véhicules. Sur 948 véhicules en service, on a décompté 14 accidents graves et 162 accidents de moindre gravité (carrosserie rayée ou légèrement cabossée).
Réalisation de progrès dans la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja	L'Opération est passée aux normes IPSAS le 1 ^{er} juillet 2014; des rapports conformes à ces normes pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2013 ont été établis à titre d'essai en mars 2014.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>		<i>Observations</i>
	<i>oui/non</i>	<i>ou nombre</i>	

Amélioration des services

Achèvement de tous les projets de rénovation et de reconstruction des infrastructures nécessaires pour mettre l'Opération en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle	Oui	Tous les travaux d'amélioration des bâtiments et infrastructures de l'Opération sont terminés et conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle.
Mise en œuvre d'un programme de prévention du paludisme à l'intention des observateurs militaires, des membres de la Police des Nations Unies et du personnel civil en poste à Abidjan, Bouaké et Daloa	Oui	Une action préventive a été menée à l'intention de 3 132 fonctionnaires (3 077 militaires et policiers et 55 membres du personnel civil) dans le cadre de 47 séances de formation. Moustiquaires, insectifuges et médicaments antipaludéens ont été distribués aux contingents établis à Abidjan, Bouaké et Daloa dans les quantités suivantes : 374 moustiquaires, 37 insectifuges, 1 850 comprimés de méfloquine, 576 comprimés de Malarone et 2 244 comprimés de Fansidar 1 392 membres du personnel ont reçu des moyens de prévention du paludisme à Abidjan Le nombre de membres du personnel civil ayant participé aux séances de formation a été moins élevé que prévu car le personnel est resté plus longtemps que précédemment au service de l'Opération après la formation initiale même si, par ailleurs, les agents en tenue ont été relevés plus fréquemment.
Application d'un programme plus rigoureux de formation des conducteurs associée à l'organisation de campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs et à l'imposition de sanctions pouvant aller jusqu'au retrait provisoire ou définitif du permis de conduire pour les infractions enregistrées dans le système CarLog	Oui	Dans le cadre des campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs, des informations ont été diffusées et affichées sur le portail intranet de l'Opération tous les trimestres. 76 permis de conduire ont été retirés provisoirement.

Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment modification des modalités de fonctionnement compte tenu de ces normes, mise à jour des instructions permanentes pour en tenir compte et formation de tous les fonctionnaires chargés des finances, du budget et de la gestion des biens de la mission

Appui à la mise en œuvre d'Umoja, notamment analyse de la qualité et nettoyage des données des anciens systèmes de l'Opération

Réunions mensuelles sur la gestion du matériel; rapports mensuels sur les questions posant problème destinés notamment à corriger les anomalies; vérifications quotidiennes; suivi mensuel des excédents, y compris des biens comptabilisés en pertes et mis au rebut; absence de retard dans le traitement des dossiers confiés au comité local de contrôle du matériel; vérification physique quotidienne du matériel et des biens non durables; actualisation des informations figurant dans le système Galileo de gestion des stocks

Mise en place de la base de soutien logistique intégré à Yopougon

14 Des séances de formation à Umoja ont été organisées à l'intention de 411 membres du personnel civil par l'intermédiaire du centre intégré de formation du personnel des missions.

Des stages encadrés de formation aux normes IPSAS ont été organisés pour plus de 100 fonctionnaires des sections des finances, des communications et de l'informatique, des transports, du génie et des achats en poste à Abidjan et dans les bureaux régionaux de Bouaké et Daloa.

Oui Des activités intensives de conversion des données ont été menées par l'Opération suivant les lignes directrices d'Umoja. Les données ont été validées à différentes étapes et l'ensemble a été chargé dans Umoja.

12 Réunions mensuelles ont été consacrées à la gestion des excédents, à la correction des anomalies et à l'établissement de fiches d'inventaire pour les biens d'une valeur supérieure à 5 000 dollars.

1 468 Articles (informatique et communications, génie et transport terrestre) d'une valeur d'inventaire de 5,6 millions de dollars et d'une valeur résiduelle de 1,8 million ont été mis au rebut.

290 Articles, principalement des véhicules d'une valeur résiduelle de 1,7 million de dollars ont été comptabilisés en pertes.

8 Dossiers étaient en souffrance devant le comité local de contrôle du matériel fin juin 2014.

Il a été procédé à l'inspection annuelle du matériel appartenant à l'ONU.

Les informations figurant dans le système Galileo de gestion des stocks ont été actualisées.

27 Pour cent des travaux de construction de la base de soutien logistique de Yopougon (Anonkoua-Kouté) étaient achevés au 30 juin 2014.

Le retard est dû aux fortes pluies qui se sont abattues de façon prolongée sur la région et ont bloqué les travaux. D'importants retards de livraison des structures Rubb-Hall ont également freiné l'avancée des travaux.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Opérations de déploiement, de relève et de rapatriement pour des effectifs moyens de 8 645 membres des contingents, 192 observateurs militaires, 555 membres de la Police des Nations Unies et 1 000 membres des unités de police constituées

Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome des contingents et du personnel de police, dont 74 inspections visant à en vérifier la disponibilité opérationnelle

Stockage et distribution de 800 tonnes de rations et maintien en condition d'une réserve de 7 jours de rations de combat et d'eau sur les sites de l'ONUCI à Abidjan (y compris Sébroko), Daloa et Bouaké, et de 14 jours de rations de combat et d'eau pour les membres des contingents et des unités de police constituées répartis sur 51 sites de réception

Oui Effectifs moyens réels :

8 074 Membres de contingents

187 Observateurs militaires

490 Membres de la Police des Nations Unies

825 Membres d'unités de police constituées

Oui Concernant le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome des contingents et du personnel de police, les inspections ci-après ont été menées :

1 inspection à l'arrivée

363 inspections mensuelles

66 inspections de vérification de la disponibilité opérationnelle

3 inspections au départ

2 inspections partielles au départ

202 rapports d'inspection ont été soumis au Secrétariat de l'ONU dans les délais.

Au cours des inspections régulières, des conseils ont été donnés aux contingents sur l'amélioration de la disponibilité opérationnelle du matériel et des améliorations ont été constatées en ce qui concerne celle du gros matériel majeur, en particulier des véhicules de combat.

S'agissant du matériel appartenant aux contingents, les attentes ont été satisfaites à près de 98 % pour ce qui est de la disponibilité opérationnelle du gros matériel et du soutien logistique autonome.

Oui Le stockage et la distribution de 800 tonnes de produits frais ont été assurés, ainsi que la gestion de 52 003 rations de combat et de 234 013 litres d'eau (soit 7 jours de réserve pour les sites d'Abidjan (y compris Sébroko), Daloa et Bouaké).

Le stockage et la distribution de 104 006 rations de combat et de 468 027 litres d'eau (soit 14 jours de réserve pour les membres des contingents et des unités de police constituées répartis sur 51 sites) ont été assurés.

Administration d'un effectif moyen de 1 462 civils, dont 448 recrutés sur le plan international, 825 recrutés sur le plan national et 189 Volontaires des Nations Unies, ainsi que de 42 membres du personnel fourni par des gouvernements

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline valable pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), englobant formation, prévention, suivi et mesures disciplinaires. Organisation de 32 séances de formation consacrées à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour 480 membres du personnel civil et officiers militaire; 30 séances d'orientation et de formation de formateurs sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour 1 200 membres des contingents; coordination du déroulement de la formation pour 8 527 membres des contingents déployés à Abidjan et dans les secteurs est et ouest

Organisation de 23 séances de formation à la gestion et à l'encadrement pour 430 membres du personnel; 54 séances de renforcement des capacités pour 400 membres du personnel; 50 séances sur l'organisation des carrières pour 910 membres du personnel. Séances consacrées à la formation initiale et à l'évaluation du comportement professionnel pour 800 membres du personnel. Cours d'anglais et de français pour 427 membres du personnel à Abidjan, Daloa et Bouaké; présentation au personnel civil du système de gestion des formations en ligne

Le stock a été géré de façon à ce qu'une réserve de sept jours soit constamment disponible, en veillant à ne pas dépasser les dates d'expiration.

Oui L'effectif moyen administré a été de 1 344 civils, dont 394 recrutés sur le plan international, 763 recrutés sur le plan national et 152 Volontaires des Nations Unies, ainsi que de 35 membres du personnel fourni par des gouvernements.

En outre, l'Opération a pris en charge l'administration de 1 453 civils (Volontaires des Nations Unies exceptés), dont 672 recrutés sur le plan international et 781 recrutés sur le plan national dans le cadre des prestations de bureau d'appui fournies à la MINUSMA en application de l'accord conclu entre les deux missions.

Oui Le programme de déontologie et de discipline, dont ont bénéficié 5 687 membres du personnel (civils, policiers et militaires) s'est articulé comme suit :

74 séances de formation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles

39 séances d'orientation comprenant un module important sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Par ailleurs, les membres de chaque contingent ont été formés par leurs officiers à l'occasion de la relève, dans le cadre du programme de prévention par la sensibilisation et la formation.

Le programme de formation a compris les éléments suivants :

9 Séances de formation à la gestion et à l'encadrement ont été dispensées à 142 membres du personnel civil et 11 membres des contingents et de la Police des Nations Unies.

Le nombre de séances a été inférieur aux prévisions à cause de l'insuffisance des ressources disponibles.

43 Séances de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention de 561 membres du personnel.

50 Séances consacrées à l'organisation des carrières ont réuni 676 membres du personnel, dont 586 civils, 6 militaires du rang, 45 officiers et 39 membres de la Police des Nations Unies.

- 65 Programmes d'orientation ont été organisés à l'intention 3 102 membres du personnel, dont 1 881 militaires du rang, 829 officiers, 45 civils et 347 membres de la Police des Nations Unies.
- 66 Programmes relatifs à l'exploitation et aux atteintes sexuelles ont rassemblé 4 357 membres du personnel, dont 27 civils, 3 088 militaires du rang, 944 officiers et 298 membres de la Police des Nations Unies.
- 1 Séance de formation consacrée au logiciel e-performance a été organisée à l'intention de 7 membres du personnel. Le nombre de séances a été moins élevé que prévu en raison du nombre insuffisant de formateurs.
- 4 Cours de langue (français et anglais) ont été dispensés à 1 990 membres du personnel, dont 479 civils, 374 militaires du rang, 591 officiers et 546 membres de la Police des Nations Unies.
- 3 Séances de présentation du système de gestion des formations en ligne ont été organisées à l'intention de 47 membres du personnel civil.
- 61 Autres séances de renforcement des capacités (y compris des formations consacrées au Passeport de compétences informatique international, à la manutention de produits dangereux transportés par voie aérienne et maritime suivant les préconisations l'Association du transport aérien international, à la gestion des risques professionnels et de la sûreté sur le terrain).
- Des formations portant sur les notices personnelles, la rédaction de curriculum vitae et les entretiens axés sur les compétences ont été suivies par 1 267 membres du personnel civil, dont 902 civils, 70 militaires du rang, 181 officiers et 114 membres de la Police des Nations Unies.

Installations et infrastructures

Entretien et remise en état des installations occupées par des contingents et des unités de police constituées, des locaux de la Police des Nations Unies et des bureaux du personnel civil sur 62 sites

- Oui Les installations occupées par des contingents et des unités de police constituées, les locaux de la Police des Nations Unies et les bureaux du personnel civil ont été entretenus et remis en état sur 61 sites.

Le nombre moins élevé que prévu résulte de la différence entre les 4 camps fermés (École américaine, Anyama, rue du Canal et Bouaflé) et les 3 camps ouverts (Para, dépôt de carburant aviation de San Pedro et aéroport de Man).

Fourniture de services d'assainissement, y compris la collecte et l'évacuation des eaux usées et des déchets, pour tous les locaux de 62 camps situés à Abidjan et dans les secteurs est et ouest	Oui Des services d'assainissement, y compris la collecte et l'évacuation des eaux usées et des déchets, ont été fournis pour tous les locaux de l'ensemble des camps situés à Abidjan et dans les secteurs est et ouest.
Exploitation et entretien de 31 stations d'épuration de l'eau sur 18 sites	31 Systèmes d'épuration et de dosage du chlore appartenant à l'ONU ont fonctionné et été entretenus dans 23 sites. Le nombre de sites plus élevé que prévu résulte de l'installation de stations de traitement des eaux supplémentaires sur 5 sites (Para, Grabo, Man, Zuénoula et Séguéla) en raison du redéploiement des troupes sur le territoire.
Exploitation et entretien de 294 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 62 sites	307 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont fonctionné et été entretenus sur 61 sites. Le nombre plus élevé que prévu de groupes électrogènes découle de la comptabilisation en pertes de 46 d'entre eux au lieu des 59 prévus Les 13 restants devraient être mis hors service d'ici à la fin de l'exercice 2014/15.
Stockage et fourniture de 3,6 millions de litres de carburant pour groupe électrogène et de 358 384 kg de propane	5,8 millions De litres de carburant ont été consommés par 152 groupes électrogènes fonctionnant en permanence ou en appoint. L'augmentation de la consommation est imputable au chantier de construction du camp d'Anonkoua-Kouté et aux travaux de remise en état et de fermeture de camps comme ceux de la rue de Canal et de l'École américaine. Durant l'exercice, de nouveaux camps ont été ouverts à Para et Anonkoua-Kouté, d'où la hausse des livraisons de carburant en vrac destiné aux engins de chantier, aux groupes électrogènes branchés en permanence et aux travaux de construction et de remise en état des anciens camps, qui ont également contribué à la hausse de la consommation de carburant pour groupe électrogène. 314 600 kg De propane ont été consommés, chiffre moins élevé que prévu qui s'explique par le rapatriement de quatre contingents pendant l'exercice 2013/14.
Entretien et remise en état de 30 kilomètres de route, de 15 aérodromes sur 15 sites et de 6 dépôts de carburant aviation sur 6 sites	Les travaux d'entretien et de remise en état ont concerné : 34,3 km De route 15 Terrains d'aviation sur 15 sites 6 Dépôts de carburant aviation sur 6 sites

Exploitation et entretien de 33 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU sur 23 sites

20 Stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues sur 13 sites. Le nombre de nouvelles stations a été limité en prévision de la réduction des effectifs.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 884 véhicules et accessoires appartenant à l'ONU, dont 25 véhicules blindés, et entretien dans 3 garages sur 3 sites

926 Véhicules appartenant à l'ONU ont été entretenus.

Le nombre de véhicules plus élevé que prévu est dû aux besoins inhérents aux déplacements des militaires, à cause desquels certains véhicules sont restés en service plus longtemps qu'escompté (mais ont été effectivement réformés pendant l'exercice 2014/15).

Au total, 7 791 opérations d'entretien et de réparation ont été réalisées dans 4 garages répartis sur 3 sites.

Distribution de 5,9 millions de litres d'essence et de diesel pour les transports terrestres

5,2 millions De litres de carburant destiné aux véhicules ont été consommés.

Ce nombre moins élevé que prévu s'explique par le rapatriement de 3 contingents.

Exploitation d'un service de navette 7 jours sur 7, pour une moyenne de 300 membres du personnel des Nations Unies par jour, entre leur logement et la zone de la mission

Oui Un service de navette a permis de transporter en moyenne 340 membres du personnel des Nations Unies par jour entre leur logement et la zone de la mission, 7 jours sur 7.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 4 avions, dont 1 pour lequel les frais sont partagés avec la MINUL, ainsi que de 11 hélicoptères, dont 5 de type militaire et 3 armés, pour lesquels les frais sont partagés avec la MINUL, sur 4 sites (Abidjan, Bouaké, Daloa et l'aéroport de Man)

Oui 17 appareils ont été exploités et entretenus : 4 avions commerciaux [1 Learjet, 1 DHC-8, 1 BE-1900 et 1 B-737 (pour lequel les frais sont partagés avec la MINUL)].

11 hélicoptères, dont 8 de type militaire (3 Bell-212, 2 Mi-17, 3 Mi-24 (pour lesquels les frais sont partagés avec la MINUL) et 3 hélicoptères commerciaux (Mi-8 MTV) sur 4 sites (Abidjan, Bouaké, Daloa, Man).

Exploitation et entretien d'un système de drones pour la surveillance aérienne des zones frontalières

Non Le système n'a pas été mis en place.

Distribution de 6,6 millions de litres de carburant pour les opérations aériennes

5,3 millions De litres de carburant aviation ont été consommés.

Le niveau de consommation de carburant aviation, inférieur aux prévisions, s'explique par un changement de la composition de la flotte (un DHC-7 ayant été remplacé par un DHC-8, qui consomme moins) et par les améliorations apportées au calendrier hebdomadaire des vols.

Transports maritimes ou fluviaux

Exploitation et entretien de 2 bateaux

2 Bateaux ont été exploités et entretenus.

Distribution de 2 400 litres de carburant pour les transports maritimes ou fluviaux

2 382 Litres de carburant ont été consommés.

Communications

Services d'appui et de maintenance pour un réseau satellitaire comprenant une station terrienne principale située à Abidjan fournissant des services de téléphonie, de télécopie électronique, de vidéo et de transmission de données. Services d'appui et de maintenance pour 32 microterminaux VSAT, 53 centraux téléphoniques et 27 liaisons hertziennes

1 Réseau satellitaire comprenant une station terrienne principale et 32 microterminaux VSAT, 53 centraux téléphoniques et 27 liaisons hertziennes a été maintenu en état de fonctionnement.

Services d'appui et de maintenance pour 1 209 radios à haute fréquence, 107 radios à très haute fréquence sol-air et 3 770 radios à ultra-haute fréquence, des radios portatives et 23 répéteurs à ultra-haute fréquence

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 1 209 radios à haute fréquence, 107 radios à très haute fréquence sol-air, 3 770 radios à ultra-haute fréquence et 23 répéteurs à ultra-haute fréquence.

Services d'appui et de maintenance pour 30 stations de radiodiffusion FM sur 4 sites de production radiophonique et de radiodiffusion

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 30 stations de radiodiffusion FM et 4 installations de production radiophonique et de radiodiffusion.

Services fiables et peu onéreux de téléphonie et de transmission de données disponibles à 98 % pour l'ensemble de la zone de la mission

Oui La disponibilité du réseau voix et données a été assurée à 98 % dans toute la zone de la mission.

Informatique

Services d'appui et de maintenance pour 52 serveurs physiques et 145 serveurs virtuels, 32 serveurs lames, 2 boîtiers pour serveurs lames, 1 565 ordinateurs de bureau, 703 ordinateurs portables, 200 clients légers, 601 imprimantes et 280 expéditeurs numériques sur 60 sites. Services d'appui et de maintenance pour 1 réseau métropolitain, 25 réseaux locaux et 1 réseau longue portée pour 2 468 utilisateurs sur 62 sites; services d'appui et de maintenance pour 19 routeurs sans fil

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 52 serveurs physiques et 145 serveurs virtuels, 32 serveurs lames, 2 boîtiers pour serveurs lames, 1 565 ordinateurs de bureau, 703 ordinateurs portables, 200 clients légers, 601 imprimantes et 280 expéditeurs numériques sur 62 sites.

Le nombre de sites est plus élevé que prévu, car des services ont été fournis sur deux sites supplémentaires, l'École nationale de la police et l'école de gendarmerie d'Abidjan.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 1 réseau métropolitain, 25 réseaux locaux et 1 réseau longue portée pour 2 508 utilisateurs sur 62 sites.

40 usagers supplémentaires du bureau d'appui de la MINUSMA à Abidjan ont bénéficié de services d'appui.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 19 réseaux sans fil.

Services d'appui et de maintenance pour environ 2 900 comptes de messagerie électronique et 4 téraoctets de sauvegarde de données

Élaboration d'un système d'information géographique permettant de produire environ 3 500 cartes administratives, thématiques ou de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir des fins opérationnelles

Santé

Fonctionnement et entretien de 2 dispensaires de niveau I des Nations Unies dans les secteurs est et ouest, 1 dispensaire de niveau I+ à Abidjan, et 23 dispensaires de niveau I et 3 installations sanitaires de niveau II appartenant aux contingents, à l'ONUCI

En coopération avec les opérations aériennes, renouvellement des dispositifs d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour l'ensemble du personnel de l'Opération, notamment vers des hôpitaux de niveau IV à Pretoria (Afrique du Sud), en collaboration avec le personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo basé à Pretoria

Fonctionnement et entretien de centres de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour environ 2 900 comptes de messagerie électronique et 5 téraoctets de sauvegarde de données.

Oui 2 629 cartes administratives, thématiques ou de planification destinées à éclairer les décisions, à favoriser la compréhension des situations et à servir des fins opérationnelles ont été mises au point.

Le groupe chargé de la gestion du système d'information géographique a mis les cartes nécessaires en ligne sur le site intranet local, ce qui a limité les demandes de production de cartes.

Oui Le fonctionnement et l'entretien des entités ci-après ont été assurés :

- 1 Dispensaire de niveau I + des Nations Unies à Sébroko, dans le secteur Abidjan
- 2 Dispensaires de niveau I des Nations Unies à Bouaké et à Daloa
- 22 Dispensaires de niveau I opérant dans 10 régions pour les besoins du personnel en tenue
- 2 Dispensaires de niveau II à Bouaké et à Daloa ayant essentiellement vocation à accueillir le personnel en tenue
- 4 Polycliniques nationales de niveau III à Abidjan, ayant essentiellement vocation à accueillir le personnel en tenue des secteurs est, ouest et Abidjan.

Oui Des accords ont été renouvelés aux fins de l'évacuation du personnel de l'Opération par voie aérienne avec les établissements suivants :

- 4 hôpitaux de niveau III à Abidjan
- 3 hôpitaux de niveau IV au Ghana (Accra), en Afrique du Sud (Johannesburg et Pretoria) pouvant accueillir des patients souffrant de complications graves

Le trente-septième hôpital militaire du Ghana, qui est équipé pour recevoir les victimes en cas d'évacuation à grande échelle, tant pour ce qui est de la compétence médicale que de l'équipement et du personnel.

Oui 2 553 membres du personnel ont bénéficié de services de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels.

la question du VIH/sida, y compris entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission

Des formations consacrées au VIH/sida ont été dispensées à 78 membres du personnel dans le cadre du dispositif des pairs éducateurs.

4 227 membres du personnel ont été sensibilisés aux questions relatives au VIH/sida.

Sécurité

Contrôle et supervision de l'accès à tous les sites de l'ONUCI dans l'ensemble des zones d'opérations 24 heures sur 24 afin d'assurer la sécurité et la sûreté de l'ensemble du personnel et des installations des Nations Unies

Oui Des services de sécurité ont été assurés à l'échelle de la mission 24 heures sur 24 notamment la gestion des système d'organisation des patrouilles, deux patrouilles pédestres conjointes par jour effectuées après les heures de travail et l'archivage des images de vidéosurveillance.

Fourniture, 24 heures sur 24 de services de protection rapprochée aux hauts responsables de l'ONUCI et aux personnalités en visite au moyen des effectifs autorisés

Oui Des services de protection rapprochée ont été assurés comme prévu pour les hauts responsables de l'ONUCI et les personnalités en visite.

Conduite, à l'intention de 104 agents de sécurité, de 10 séances de formation aux techniques de combat à mains nues, au maniement des armes à feu, aux méthodes et techniques de protection rapprochée et aux techniques d'investigation, ainsi que dans des domaines connexes, afin de garantir la continuité de services de sécurité de qualité professionnelle

21 Séances ont été organisées pour 172 participants.

Le nombre de participants plus élevé que prévu s'explique par la nécessité, pour répondre aux besoins opérationnels de l'Opération, de former les agents de sécurité à plusieurs égards (programme de certification en matière de sécurité, fonctions de pompier, réanimation cardio-respiratoire et premiers secours, entre autres).

De plus, 5 cours ont été organisés à l'intention de 42 participants du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi et du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, lesquels ont pris en charge ces frais de formation de leur personnel de sécurité.

Organisation de 2 exercices d'évacuation couvrant l'ensemble de la zone de la mission en novembre 2013 et mars 2014

2 Des exercices d'évacuation ont été organisés à Korhogo en octobre 2013 et Bondoukou en décembre 2013.

Respect strict des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les sites des Nations Unies. Inspections visant à vérifier que les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile sont parfaitement respectées, pour tout le personnel civil recruté sur le plan international (y compris le personnel des organismes des Nations Unies), les Volontaires des Nations Unies, les membres de la Police des Nations Unies, les observateurs militaires et les officiers d'état-major encore en poste

En partie Des inspections ont été effectuées pour vérifier que les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile étaient strictement respectées, en ce qui concerne le personnel civil recruté sur le plan international, les Volontaires des Nations Unies, les membres de la Police des Nations Unies, les observateurs militaires et les officiers d'état-major; ces inspections ont eu lieu dans toute la zone de la mission, là où le besoin s'en faisait sentir, par exemple pour le nouveau personnel, lors de déménagements ou à la demande.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	10 063,1	10 356,0	(292,9)	(2,9)
Contingents	250 306,3	241 931,7	8 374,6	3,3
Police des Nations Unies	27 699,4	25 903,4	1 796,0	6,5
Unités de police constituées	28 030,7	22 604,7	5 426,0	19,4
Total partiel	316 099,5	300 795,8	15 303,7	4,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	77 773,1	77 801,1	(28,0)	(0,0)
Personnel recruté sur le plan national	21 181,7	25 974,8	(4 793,1)	(22,6)
Volontaires des Nations Unies	8 612,7	6 774,1	1 838,6	21,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	903,9	1 151,2	(247,3)	(27,4)
Personnel fourni par des gouvernements	1 764,6	591,8	1 172,8	66,5
Total partiel	110 236,0	112 293,0	(2 057,0)	(1,9)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	431,5	327,8	103,7	24,0
Voyages	3 495,5	5 297,7	(1 802,2)	(51,6)
Installations et infrastructures	40 490,5	46 807,5	(6 317,0)	(15,6)
Transports terrestres	9 941,9	7 403,0	2 538,9	25,5
Transports aériens	55 791,9	39 012,6	16 779,3	30,1
Transports maritimes ou fluviaux	5,9	181,5	(175,6)	(2 976,3)
Communications	8 472,0	5 065,4	3 406,6	40,2
Informatique	4 058,2	5 580,2	(1 522,0)	(37,5)
Santé	2 022,6	1 395,2	627,4	31,0
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	31 441,5	20 659,1	10 782,4	34,3
Projets à effet rapide	2 000,0	2 010,4	(10,4)	(0,5)
Total partiel	158 151,5	133 740,4	24 411,1	15,4
Total brut	584 487,0	546 829,2	37 657,8	6,4
Recettes provenant des contributions du personnel	9 406,2	10 158,9	(752,7)	(8,0)
Total net	575 080,8	536 670,3	38 410,5	6,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	584 487,0	546 829,2	37 657,8	6,4

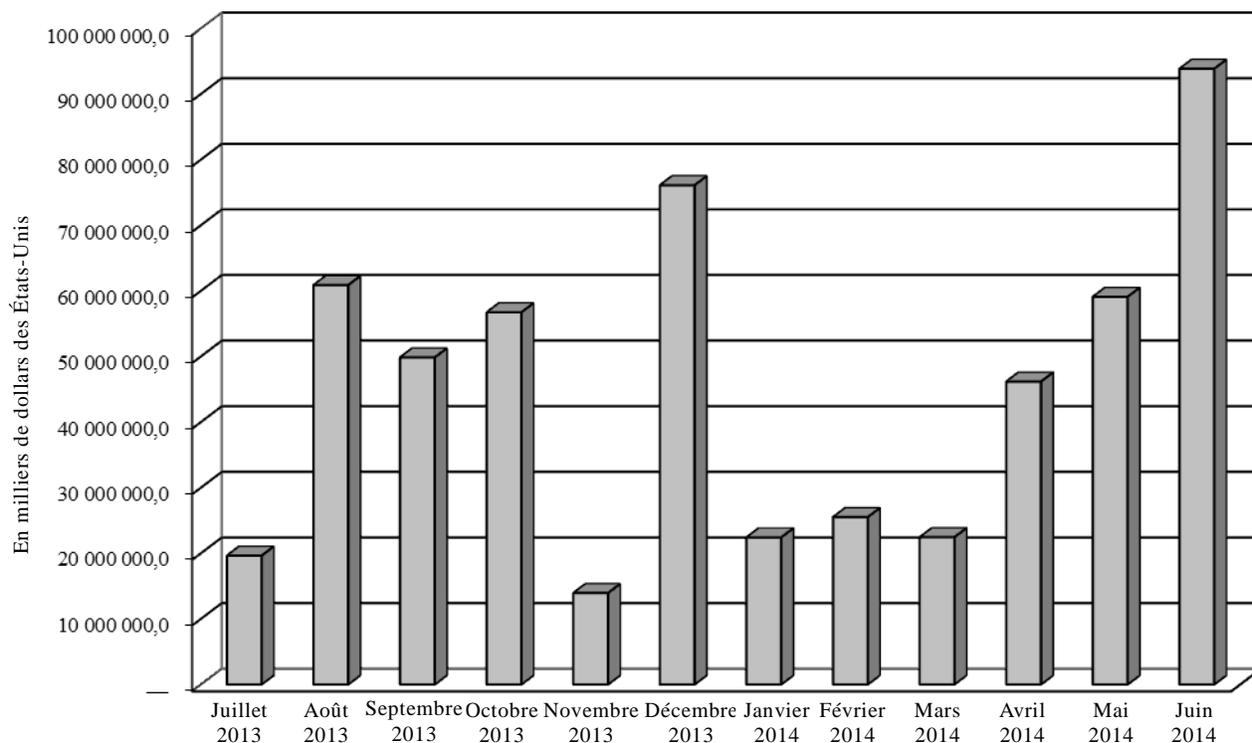
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	316 099,5	(1 022,0)	315 077,5
II. Personnel civil	110 236,0	6 990,0	117 226,0
III. Dépenses opérationnelles	158 151,5	(5 968,0)	152 183,5
Total	584 487,0	0,0	584 487,0
Pourcentage de réaffectations			1,2

58. Pour répondre aux besoins opérationnels, des montants ont été réaffectés à partir a) de la catégorie Dépenses opérationnelles (catégorie III), comme suite à la sous-utilisation des ressources s'expliquant par les retards pris dans l'exécution du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et le non-déploiement de drones, ainsi qu'à la diminution des prix du carburant aviation; et b) de la catégorie Militaires et personnel civil (catégorie I), compte tenu du niveau plus élevé que prévu du coefficient délais de déploiement des contingents, de la Police des Nations Unies et des unités de police constituées. Les montants ont été réaffectés à la catégorie Personnel civil (catégorie II) pour couvrir principalement les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national, en raison du niveau plus élevé que celui inscrit au budget de la classe et de l'échelon moyens réels.

C. Évolution des dépenses mensuelles



59. Le niveau plus élevé que prévu des dépenses engagées aux mois d'août et de décembre 2013 et au mois de juin 2014 s'explique par la comptabilisation des engagements et des décaissements au titre des services rendus et du matériel utilisé par les militaires et le personnel de police.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 413,0
Recettes diverses ou accessoires	1 172,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulation	4 416,2
Total	7 001,2

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	42 027,4
Unités de police constituées	4 761,1
Total partiel	46 788,5
Soutien logistique autonome	
Contingents	31 283,2
Unités de police constituées	2 905,0
Total partiel	34 188,2
Total	80 976,7

<i>Facteurs applicables à l'Opération</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de l'Opération			
Contraintes du milieu	1,8 %	1 ^{er} octobre 2006	30 septembre 2010
Usage opérationnel intensif	1,9 %	1 ^{er} octobre 2006	30 septembre 2010
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,5 %	1 ^{er} octobre 2006	30 septembre 2010
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,25		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	17 827,3
Contributions volontaires en nature	–
Total	17 827,3

^a Y compris les installations fournies par des gouvernements et les dispenses de droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(292,9)	(2,9 %)

60. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le coût plus élevé que prévu des voyages réalisés au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, le taux de change moyen ayant été de 482,26 francs CFA pour 1 dollar des États-Unis, contre 494,59 francs CFA pour 1 dollar des États-Unis dans les prévisions inscrites au budget.

	<i>Écart</i>	
Contingents	8 374,6	3,3 %

61. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) le niveau plus élevé que prévu du coefficient délais moyen de déploiement (6,6 %, contre 1 % inscrit au budget), un bataillon ayant été rapatrié plus tôt que prévu; b) le paiement de l'indemnité de subsistance (missions) à un nombre moindre que prévu d'officiers d'état-major, certains officiers faisant partie des contingents, étant logés et nourris et bénéficiant de services divers fournis par l'Opération; et c) des dépenses moindres que prévu au titre du soutien logistique autonome, un bataillon ayant été rapatrié plus tôt que prévu, une unité médicale de niveau II ayant été redéployée à la MINUSMA et les effectifs de la force ayant été réduits.

62. La sous-utilisation globale de crédits a été en partie contrebalancée par a) des dépenses supérieures aux prévisions au titre du rapatriement de contingents – et de matériel appartenant aux contingents à la suite de la réduction des effectifs militaires; b) les dépenses au titre du fret et du transport du matériel appartenant aux contingents s'expliquant par le redéploiement des troupes à la MINUSS; et c) des dépenses plus élevées que prévu au titre des rations, de l'entreposage et de la mobilisation découlant de nouveaux arrangements contractuels entrés en vigueur au mois d'avril 2014.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	1 796,0	6,5 %

63. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) le niveau plus élevé que prévu du coefficient délais moyen de déploiement (11,7 % contre 8 % inscrit au budget); b) le niveau moindre que prévu des dépenses au titre de la relève, en raison de la fréquence d'utilisation supérieure aux prévisions de l'avion B-737 de l'ONU, qui a été préféré à des avions commerciaux affrétés à court terme pour la relève des membres de la Police des Nations Unies.

64. La sous-utilisation de crédits a été en partie contrebalancée par le fait que les dépenses au titre du personnel fourni par des gouvernements ont été inscrites par

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant à l'indemnité de subsistance (missions) versée aux agents de la Police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	5 426,0	19,4 %

65. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) le niveau plus élevé que prévu du coefficient délais moyen de déploiement (17,5 % contre 1 % inscrit au budget); b) la fréquence d'utilisation supérieure aux prévisions de l'avion B-737 de l'ONU, qui a été préféré à des appareils commerciaux affrétés à court terme pour la relève des unités de police constituées; et c) les dépenses moindres que prévu au titre du matériel appartenant aux contingents et l'annulation des dépenses au titre de l'unité de police constituée qui a été redéployée à la MINUSMA.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(4 793,1)	(22,6 %)

66. Le dépassement de crédits s'explique principalement par a) le niveau moyen réel plus élevé que prévu de la classe et de l'échelon des administrateurs recrutés sur le plan national (AN-B (échelon VI) et non AN-B (échelon I) comme inscrit au budget) et des agents des services généraux recrutés sur le plan national (G-4 (échelon VII) et non G-4 (échelon IV) comme inscrit au budget), b) le taux de change moyen, qui a été de 482,26 francs CFA pour 1 dollar des États-Unis, contre 494,59 francs CFA pour 1 dollar des États-Unis dans les prévisions inscrites au budget; c) le versement à titre rétroactif de l'indemnité spéciale de fonctions à 74 agents; et d) des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu, y compris les indemnités pour charges de famille.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	1 838,6	21,3 %

67. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par le niveau plus élevé que prévu du taux moyen réel de vacance de postes (19,6 % contre 1 % inscrit au budget). Ce niveau tient notamment aux retards importants pris dans le recrutement, au fait que des candidats aient refusé des offres d'emploi et au gel des recrutements de février à avril 2014 lié à la réduction des effectifs de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(247,3)	(27,4 %)

68. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la création d'un emploi de temporaire (D-1) supplémentaire correspondant aux fonctions de chef du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013, date prévue du retour du titulaire, en congé de maladie prolongé.

69. Le dépassement global de crédits a été partiellement compensé par le niveau plus élevé que prévu du taux moyen réel de vacance de poste pour le personnel recruté sur le plan national (15,4 % contre 0 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	1 172,8	66,5 %

70. La sous-utilisation de crédits s'explique par le fait que les dépenses au titre du personnel fourni par des gouvernements ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant à l'indemnité de subsistance (missions) versée aux agents de la Police des Nations Unies.

71. La sous-utilisation de crédits a été en partie contrebalancée par le niveau moins élevé que prévu du taux moyen de vacance de poste réel (16,7 % contre 20 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Consultants	103,7	24,0 %

72. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) le fait qu'il n'a pas été, contrairement aux prévisions, organisé d'activités de formation à l'intention des services chargés des affaires civiles, des opérations aériennes, de la sécurité et de l'informatique, en raison de l'absence de formateur qualifié; et b) l'annulation des cours d'arabe prévus à Abidjan, Bouaké et Daloa du fait du peu d'intérêt manifesté par les membres du personnel.

73. La sous-utilisation globale de crédits a été partiellement contrebalancée par les dépenses imprévues au titre de services de consultation autres que des formations, fournis à l'appui de tâches incombant à l'Opération, notamment a) la surveillance de l'application de l'embargo sur l'importation d'armes et de matériel connexe en Côte d'Ivoire pour en constater les éventuelles violations; et b) la gestion stratégique dans les domaines touchant la réforme du secteur de la sécurité et les services consultatifs de la Commission d'enquête.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(1 802,2)	(51,6 %)

74. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les voyages réalisés dans la zone de l'Opération, notamment a) les voyages au titre des services de construction supplémentaires relatifs à la préparation du site de construction, notamment l'assainissement et l'asphaltage des routes intérieures dans le cadre de la construction de la base de soutien logistique de Yopougon, où les contingents seront logés et les services logistiques centralisés; b) les voyages au titre de la construction du mirador devant faciliter les opérations de radio ONUCI FM; c) les voyages effectués par la Police des Nations Unies au titre des visites d'évaluation supplémentaires, des patrouilles de longue distance, des opérations de retrait, de l'inspection des unités de police constituées et des exposés sur la détention et l'usage de la force, de l'évaluation des techniques de contrôle des foules et de l'organisation d'un défilé militaire, ainsi que de la participation à l'atelier sur la

validation du projet relatif à l'assistance juridique et judiciaire et à l'état de droit; d) les voyages réalisés au titre de l'organisation de patrouilles de longue distance supplémentaires et d'opérations de repli par des observateurs militaires, qui se sont réunis avec le commandant de secteur pour examiner l'état de préparation des responsables des opérations; e) les voyages effectués par la Section des approvisionnements, qui a suivi et favorisé l'approvisionnement en carburant d'un réservoir stratégique enterré dans le camp de Man, procédé à des opérations de contrôle de la qualité et distribué du carburant et mené une enquête sur la gestion du stockage des aliments par le Groupe des rations; f) les voyages effectués par les officiers d'état-major, qui ont réalisé des patrouilles de longue distance supplémentaires et fait, avec la Police des Nations Unies, une inspection à Sangouine ayant trait à l'embargo sur les armes; g) les voyages supplémentaires effectués par les spécialistes des affaires civiles aux fins de la facilitation du dialogue entre les communautés du village d'Éboué, dans le district d'Aboisso, et du renforcement des capacités des chefs de communauté en matière de cohésion sociale.

75. Le dépassement global de crédits a été en partie compensé par a) l'utilisation des capacités internes en matière de stages de formation à Umoja; b) le fait que des stages de formation prévus en dehors de la zone de l'Opération au sujet du programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national n'ont pas été organisés; c) le fait que des cours de formation ont été suivis en ligne ou organisés au niveau de l'Opération, par exemple les cours de l'Institut de formation aux opérations de paix (24 cours), les cours donnés dans cadre du programme d'enseignement à distance intégré et les cours proposés sur le portail UN.SkillPort en matière de direction, de gestion, de finance et de budget, d'informatique, de gestion de projet et de communication.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(6 317,0)	(15,6 %)

76. Le dépassement de crédits s'explique principalement par a) le coût plus élevé que prévu des services de sécurité, notamment les dépenses au titre de l'installation d'un système d'alarme dans les logements des observateurs militaires, des agents de police, des agents recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies, et le prix plus élevé que prévu dans le budget des services des gardes de sécurité; b) le niveau de consommation de carburant plus élevé que prévu pour les groupes électrogènes, divers projets de construction dépendant entièrement des groupes électrogènes en matière d'électricité, y compris des projets de construction dans le camp d'Anonkoua-Kouté et la remise en état ou la fermeture de l'école américaine, des camps d'Anyama et de Bouaflé et de l'entrepôt de la rue du Canal. En outre, les dépenses au titre du carburant pour le transport terrestre ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant au carburant pour les groupes électrogènes.

77. Le dépassement global de crédits a été compensé par des dépenses moindres que prévu au titre de l'achat de matériel de génie, de groupes électrogènes et de matériel électrique, et de l'achat de matériel de sûreté et de sécurité, y compris a) l'annulation de l'achat de fournitures d'entretien à la suite de la fermeture de quatre camps; b) l'utilisation de citernes à eau, de pompes à eau, de fosses septiques et d'autres articles provenant de camps fermés; c) le prix moins élevé que prévu des

stations de traitement des eaux usées; d) l'annulation de l'achat du matériel de mise à niveau du système de sécurité concernant la télévision en circuit fermé et l'achat de matériel neuf.

78. En outre, les dépenses prévues au titre des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets ont été moindres que prévu en raison a) de la fermeture de quatre camps; et b) du fait qu'aucun crédit n'a été utilisé au titre de services commerciaux d'évacuation des eaux usées dans le camp de Yopougon (Anonkoua-Kouté) compte tenu du fonctionnement de la station de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	2 538,9	25,5 %

79. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses au titre du carburant pour les transports terrestres ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant aux installations et infrastructures.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	16 779,3	30,1 %

80. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par les raisons suivantes :

- a) Non-utilisation de drones;
- b) Nombre d'heures de vol et consommation de carburant moindres que prévu pour l'avion B-737 partagé avec la MINUL compte tenu du fait qu'il a été livré plus tard que prévu et que le rapatriement de certains contingents a été réalisé par voie terrestre ou dans le cadre d'accords de fret aérien;
- c) Utilisation moindre que prévu par la MINUL de l'avion Mi-24 qui s'est traduite par un nombre d'heures de vol et une consommation de carburant inférieurs aux prévisions;
- d) Prix moyen réel du litre de carburant d'aviation moindre que prévu (1,1 dollar des États-Unis contre 1,32 inscrit au budget);
- e) Coût fixé dans le contrat tel que renouvelé concernant les DHC-8 et L-Jet moins élevé que prévu dans le budget;
- f) Nombre réel d'heures de vol des hélicoptères inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(175,6)	(2 976,3 %)

81. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que certaines des dépenses engagées pour l'achat de bâtiments et de logements préfabriqués et de matériel de réfrigération ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant aux transports maritimes ou fluviaux.

	<i>Écart</i>	
Communications	3 406,6	40,2 %

82. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) le non-aboutissement de la passation de marchés concernant la prestation de services d'information, d'impression et de reproduction pendant la période examinée, principalement en raison du fait qu'aucune des soumissions n'était conforme à la procédure d'appel d'offres; b) le fait que les dépenses au titre des activités de communication menées par le bureau de l'information ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant aux uniformes, drapeaux et autocollants; c) le fait que les dépenses au titre de l'achat du matériel de communication ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant à l'achat de matériel informatique; d) des dépenses moindres que prévu au titre des pièces de rechange, des activités d'entretien préventif ayant été menées par l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(1 522,0)	(37,5 %)

83. Le dépassement de crédits s'explique principalement par a) le fait que les dépenses au titre de l'achat du matériel de communication ont été inscrites par inadvertance dans la catégorie de dépenses correspondant à l'achat de matériel informatique; et b) l'achat de matériel pour la migration du système de messagerie électronique Lotus Notes vers Microsoft Outlook.

	<i>Écart</i>	
Santé	627,4	31,0 %

84. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) les retards de paiement concernant les systèmes EarthMed et les fournitures médicales telles que les vaccins contre la fièvre jaune; et b) le nombre moindre que prévu d'évacuations sanitaires du fait de l'amélioration constante des unités médicales internes.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	10 782,4	34,3 %

85. La sous-utilisation de crédits s'explique principalement par a) les retards pris dans l'exécution du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration; et b) le nombre moindre que prévu de bénéficiaires effectifs, le Gouvernement n'ayant pas adopté de programme précis.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

86. En ce qui concerne le financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, soit 37 657 800 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes enregistrées et des ajustements auxquels il a été procédé au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 7 001 200 dollars, provenant des intérêts créditeurs (1 413 000 dollars), des recettes diverses ou accessoires (1 172 000 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 416 200 dollars).
